

CAI IA 59
154

Vol. 22, no. 6

STORAGE

INDIAN NEWS

561/Q/5

Vol. 22 No. 6

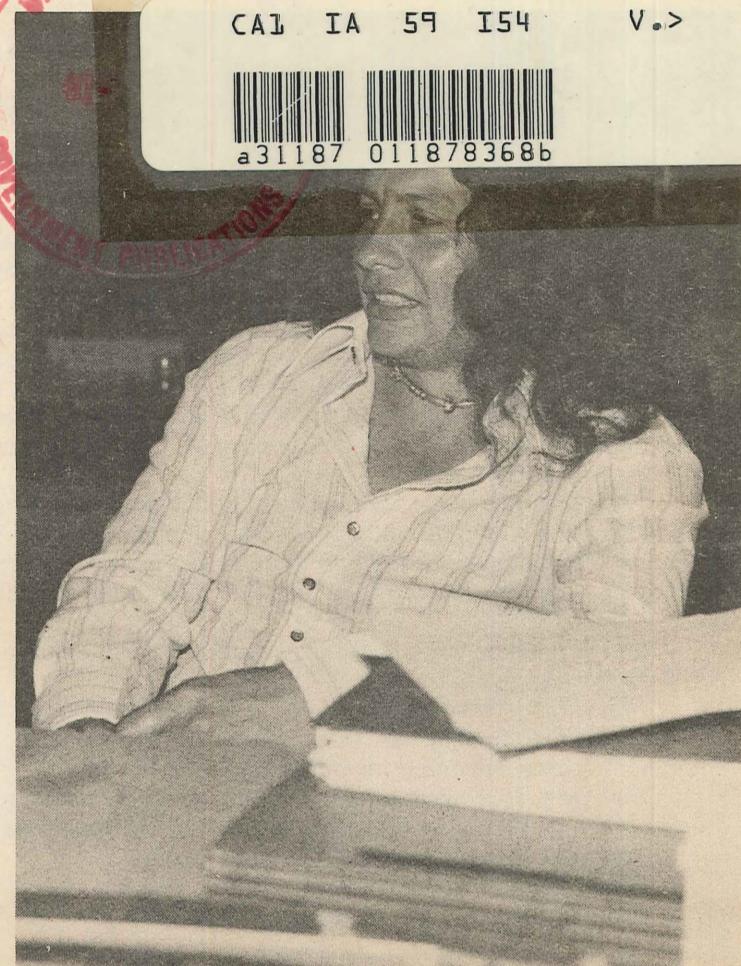
September 1981 Indian and Inuit Affairs Program

ISSN 0019-6029

CAI IA 59 154

V. >

31187 011878368b



Georges Erasmus—Dene Nation

Reprise called "major victory"

YELLOKNIFE, N.W.T. — Long years of argument and public pressure have finally paid off for the natives of the Northwest Territories in the form of a two-year reprieve in the construction of the Norman Wells pipeline.

The delay in the massive \$1 billion pipeline along the Mackenzie River Valley, announced by Cabinet and relayed to the north by Indian and Northern Affairs minister John Munro, was greeted with delight by native leaders.

Georges Erasmus, leader of the Dene Nation, called the decision "a major victory for the people of the north." The Dene have always said that the completion of the pipeline before a land claims settlement would end the federal government's incentive to negotiate. But, Erasmus added, "this decision creates the kind of climate needed for successful negotiations of our land claims."

Jim Bourque, president of the 7,000-member Metis Association of the Northwest Territories, echoed Erasmus' sentiments saying "it's a good decision — we accept it."

When he made the announcement in Yellowknife, Munro said the cabinet decision represented final approval of the project. But, he said that approval was made on the condition that construction be held up until "special measures and benefit packages" for northern residents, including native groups, are in place.

This means the project, originally scheduled for completion by the summer of 1983, will not be ready until 1985. It also means construction will be held up until the 10-year moratorium on pipeline building in the Territory, recommended by Judge Thomas Berger's Royal Commission in 1973, is up.

Imperial Oil Limited, and its wholly owned subsidiary Esso Resources Canada Limited, plan to expand the oil field at Norman Wells from its current production level of 3,000 barrels of crude oil a day to 25,000 barrels a day. This expansion, which involves drilling 190 new wells in the area 90 miles south of the Arctic Circle, carries a \$500 million price tag.

The pipeline, which will

carry the crude from Norman Wells to connect with existing pipelines 500 miles south in northern Alberta, also carries a \$500 million price tag. The 12-inch line will be built by Interprovincial Pipe Line Ltd.

A statement released by Imperial Oil on July 30 stated the company was "pleased" with the federal government's decision to approve the Norman Wells expansion. However, the release noted the delay in construction will add about \$100 million to the costs of the project because of inflation.

While Imperial had initially projected a construction start for this year, the company had in fact revised plans, pushing the start back to 1982. Consequently, the cabinet decision will really mean only a year's delay in the start up.

Imperial and Interprovincial have agreed to make \$100 million available to northerners in "business opportunities" during the pipeline construction phase. In addition, the federal government will earmark \$22.9 million for re-training programs and socio-economic studies for the area over the next five years.

Native leaders say they are particularly happy with the job re-training provisions of the decision.

"We're looking at something like 250 jobs for northerners," Erasmus said.

"My main thrust was to launch a massive re-training program and they seem to have come up with that," Bourque said, adding that \$10 million of the federal government's \$22.9 million is earmarked for job training programs.

"That alone is a tremendous breakthrough. The delay itself wouldn't have been any good if we didn't have the necessary skills to compete for jobs and contracts."

Bourque said native people have been virtually guaranteed

\$8.5 million in contracts from the project and will have first option to bid on another \$61 million in work. The remainder of the \$100 million earmarked for northerners will be open to the best bid.

While he now agrees with Munro's assertion that "the timetable now in place allows for reasonable time to achieve basic agreements regarding Mackenzie Valley land claims," as recently as April, Erasmus had threatened legal action to block the Norman Wells pipeline project.

When the National Energy Board approved the scheme April 22, after a month-long review, Erasmus had said "they are programming genocide for the Dene. My God. I can't believe this country."

Meanwhile, back at home, a special joint committee composed of the Executive Directors of the NIB, the Council of Chiefs and the Council of Elders will be working on a master plan to increase Indian autonomy and to better aboriginal and treaty rights positions.

While he admitted that the details of this action are sketchy as yet, Powderface said the committee has been given one month to firm up a plan.

Federation of Saskatchewan Indians (FSI) president Sol Sanderson, attending the press conference as the host of the Assembly, told the press that this special committee has also been given the task of co-ordinating the efforts of the Provincial and Territorial Organizations to block patriation. He cited his own

organization as an example of what this co-ordination will mean.

He said the FSI will have to give up its offices in London once the NIB arrives. Speaking for the provincial organization, Sanderson said no one will mind. The FSI is willing to do all it can to compliment the international lobby.

When asked if everyone agreed to this co-ordination with as much good grace, or if the idea caused a lot of "heated debate" on the assembly floor, Sanderson just smiled and said: "We didn't see any opposition."

Powderface added that if there was any difficulty, it was with the "substance" of the strategy where "various member organizations felt their views weren't carefully considered."

(continued on page 5)

Indian strategy

By Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — A new anti-patriation strategy developed by delegates to the 12th annual National Indian Brotherhood (NIB) General

Assembly may force the federal government to get Indian consent before patriating the constitution.

According to Sykes Powderface, the NIB vice-president, the new strategy will proceed on three fronts at one time. While the national organization strengthens treaty and aboriginal rights here in Canada, it will also be working on an international lobby in defence of Indian rights as well as a legal case to block patriation.

While being deliberately vague about the finer details of the strategy for "security reasons", Powderface told a press conference on the final day of the assembly that he's secure in the knowledge that Canada won't be able to patriate the constitution without entrenching Indian rights.

When asked why not, he just said: "They can't."

He explained it this way; Britain still retains what the NIB calls protectorate status over the treaties signed with the Indians. That's because, in every case, the treaties were

signed either by or for Britain. And, since Britain signed the treaties, the NIB says Britain must ensure that the treaties are followed.

"Canada has no right dealing with our rights in any constitution (it) wants to put in place."

That position, Powderface continued, will form part of the base of the international lobby. The NIB will go to England and present it as an argument to Parliamentarians, unions and British organizations, attempting to gain their support in blocking patriation. While that is happening, Powderface said another group will be in places like Geneva and France trying to get support in putting pressure on England and Canada so that patriation will be stopped until Indian concerns are dealt with.

If, after a while, the lobby doesn't appear to be working, the NIB will take court action either at home or in the world community — "depending on where is going to serve as the best place to present it."

Postes Canada Postage Paid Classique Ottawa K1A 0H4

Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

01
0001
LIBRARY DEPARTMENT
GOVERNMENT OF CANADA
WATERLOO UNIVERSITY LIBRARY
361 NATION
361 NATION
WATERLOO UNIVERSITY LIBRARY
GOVERNMENT OF CANADA
LIBRARY DEPARTMENT
01

NOUVELLES INDIENNES

Vol. 22 N° 6

Septembre 1981 Programme des affaires indiennes et inuit

ISSN 0019-6029

"Une victoire importante"

— Georges Erasmus

YELLOKNIFE, TNO — De longues années de discussion et les pressions du public, ont finalement donné des résultats aux Autochtones des Territoires du Nord-Ouest, sous la forme de deux années de délai dans la construction du pipeline de Norman Wells.

Le délai de l'énorme pipeline de un milliard de dollars, qui doit être construit dans la vallée de la Rivière Mackenzie, a été annoncé par le Cabinet et communiqué dans le Nord par le Ministre des Affaires Indiennes et du Nord, John Munro; il a été accueilli avec joie par les Leaders autochtones.

Georges Erasmus, Leader de la Nation Dene, a qualifié la décision "d'importante victoire pour les gens du Nord". Les Denes ont toujours dit que la construction du pipeline, avant le règlement des revendications territoriales, mettrait fin au désir du gouvernement fédéral de négocier. Mais Erasmus a ajouté "cette décision crée le genre de climat nécessaire à la réussite des négociations de nos revendications territoriales."

Jim Bourque, Président des 7,000 membres de l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest, a fait écho aux sentiments d'Erasmus en disant "c'est une bonne décision, nous l'acceptons."

Lorsqu'il a annoncé la décision à Yellowknife, Munro a déclaré que cette décision du Cabinet constitue l'approbation finale du projet. Mais il a ajouté que cette approbation

était décidée à la condition que la construction soit remise jusqu'à ce que "des mesures spéciales et un ensemble de bénéfices" pour les habitants du Nord, y compris les groupes autochtones, soient mis en vigueur.

Cela signifie que le projet qui, à l'origine devait être terminé en été 1983, ne le sera pas avant 1985. Cela signifie aussi que la construction sera retardée jusqu'à ce que le moratoire de dix ans sur la construction de pipeline dans le territoire, recommandé par la Commission Royale du Juge Thomas Berger en 1973, soit échu.

La société Imperial Oil Limited et sa filiale Esso Ressources Canada Limited, projettent l'expansion de leur exploitation pétrolifère de Norman Wells qui s'élève actuellement à 3,000 barils de pétrole brut par jour, à 25,000 barils par jour. Cette expansion qui comprend le forage de 190 nouveaux puits dans la région située à 90 milles au sud du cercle arctique, coûtera environ 500 millions de dollars.

Le pipeline qui transportera le pétrole brut de Norman Wells jusqu'aux pipelines existants à 500 milles au sud, dans le Nord de l'Alberta, coûtera aussi 500 millions de dollars. Le tuyau de 12 pouces de diamètre, sera construit par Interprovincial Pipe Line Ltd.

Dans une déclaration communiquée par l'Impérial Oil le 30 juillet dernier, la société s'est dit "satisfait" de la déci-

sion du gouvernement fédéral, d'approuver l'expansion de Norman Wells. Le communiqué indique cependant que le délai de la construction ajoutera environ 100 millions de dollars aux coûts du projet, à cause de l'inflation.

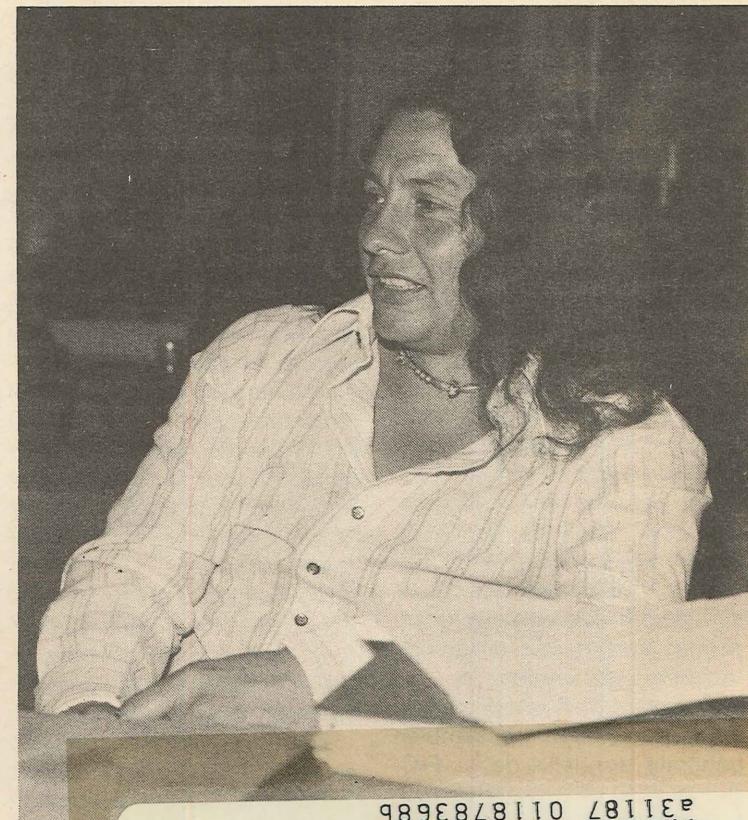
Alors qu'Impérial avait initialement projeté de débuter la construction dès cette année, la société avait en fait révisé ses plans pour repousser le début de la construction à 1982. En conséquence, la décision du Cabinet ne retardera en fait que d'un an le début des travaux.

Imperial et Interprovincial sont d'accord pour mettre 100 millions de dollars à la disposition des gens du Nord, pour des "projets d'affaires", durant la phase de construction du pipeline. De plus, le gouvernement fédéral va réservé 22.9 millions de dollars pour des programmes de formation et des études socio-économiques dans la région durant les cinq prochaines années.

Les Leaders autochtones sont particulièrement satisfaits des dispositions relatives aux formations pour les emplois, contenues dans la décision.

Erasmus a déclaré : "Nous envisageons environ 250 emplois pour les habitants de la région."

"Mon principal objectif était de lancer des programmes massifs de formation et il semble que c'est ce qu'ils ont décidé," a dit Bourque, ajoutant que sur les 22.9 millions



a31187 0118783686

Georges Erasmus

de dollars, 10 sont réservés aux programmes de formation pour des emplois.

"Cette disposition constitue par elle-même une étape considérable. Le délai lui-même n'aurait pas donné grand-chose, si nous n'avions pas obtenu les compétences nécessaires pour entrer en compétition pour les emplois et les contrats."

Bourque a dit que les Autochtones avaient virtuellement obtenu la garantie de 8.5 millions de dollars de contrats dans le projet et qu'ils auraient en plus la priorité d'option pour 61 millions de dollars de travaux. Le reste des 100 millions de dollars réservés pour les nordiques resteront ou-

verts aux meilleures soumissions.

Bien qu'il soit maintenant d'accord avec la déclaration de Munro "que l'emploi du temps maintenant établi, laisse suffisamment de temps pour réaliser les accords concernant les revendications territoriales de la Vallée du Mackenzie," tout récemment, en avril, Erasmus a menacé d'entamer une poursuite en justice pour bloquer le projet de pipeline de Norman Wells.

Lorsque la Commission de l'Énergie Nationale a approuvé le plan pour le 22 avril, après un long mois d'étude, Erasmus avait déclaré : "Ils sont en train de programmer la génocide des Denes. Mon Dieu, je ne puis comprendre ce pays."

Une nouvelle stratégie Autochtone

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Une nouvelle stratégie contre le rapatriement, mise au point par les délégués de la 12ème assemblée générale annuelle de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), pourrait obliger le gouvernement fédéral à obtenir le consentement des Indiens avant le rapatriement de la constitution.

D'après Sykes Powderface, vice-président de la FIC, la nouvelle stratégie se déroulera sur trois fronts en même temps. Pendant que l'organisation nationale consolidera les traités et les droits aborigènes, ici, au Canada, elle agira également en effectuant des pressions sur le plan international pour la défense

des droits des Indiens et entreprendra une action en justice pour bloquer le rapatriement.

Tout en restant délibérément vague au sujet des moindres détails de la stratégie pour "des raisons de sécurité", Powderface a déclaré au cours d'une conférence de presse, le troisième jour de l'assemblée, qu'il est certain de savoir que le Canada ne sera pas capable de rapatrier la constitution, sans y intégrer les droits des Indiens.

Quand on lui a demandé pourquoi ? Il a simplement répondu "Ils ne le peuvent pas."

Il s'est ensuite expliqué ainsi : l'Angleterre retient ce que

la FIC appelle un statut de protectorat sur les traités signés avec les Indiens. Ceci du fait que dans chaque cas, les traités ont été signés soit pour, soit par la Grande Bretagne. Et comme elle a signé ces traités, la FIC estime que l'Angleterre doit s'assurer que ces engagements sont respectés.

"Le Canada n'a aucun droit pour négocier nos droits dans aucune constitution qu'il voudrait mettre en place."

Cette attitude, a ajouté Powderface, constituera un des éléments de base de nos pressions internationales. La FIC ira en Angleterre et présentera cet argument aux Parlementaires, aux syndicats et aux organisations Britanniques,

en essayant d'obtenir leur appui pour bloquer le rapatriement. Pendant ce temps, Powderface a dit qu'un autre groupe se rendra dans des pays comme la Suisse et la France pour essayer d'obtenir leur appui dans les pressions sur l'Angleterre et le Canada, afin que le rapatriement soit arrêté jusqu'à ce que les préoccupations des Indiens soient considérées.

Si après un certain temps, les pressions ne semblent pas donner de résultats, la FIC entamera une action en justice, soit au Canada, soit sur la scène internationale . . ." cela dépendra du lieu qui conviendra le mieux pour présenter notre cause."

Entre temps, au Canada, un comité spécial conjoint, composé des Directeurs de la FIC, du Conseil des Chefs et du Conseil des Anciens constituera une stratégie d'ensemble pour accroître l'autonomie Indienne et pour améliorer les positions des droits et des traités aborigènes.

Bien qu'il ait admis que les détails de ces opérations soient encore à l'état de projet, Powderface a dit que le comité a devant lui un mois pour mettre un plan au point.

Le Président de la Fédération des Indiens du Saskatchewan (FIS) Sol Sanderson, qui assistait à la conférence de

(suite à la page 6)

COMMENTARY

By Howard Bernard

Being a Canadian Indian is a difficult business. If an Indian man or woman does something wrong, society says "those damned Indians are at it again." If, however, they do something worthwhile they seldom, if ever, get noticed and above all, never receive recognition.

Recently though, an Indian lady was given recognition. She was awarded Canada's highest decoration; the Order of Canada. I would like to give her recognition as well.

It is difficult to write about a person you have known since you were shorter than the grass you ran through. The dictates of journalism are that you relate the facts of the story in enough words to tell the complete story, give the person's full name in the first instance and refer to them after that by their surname only, and above all else, be objective.

Well I'm going to break a few of those rules. I don't intend to be objective and I'm definitely not going to refer to her as "Lavallee" because I have never called her anything but "Sarah" and I feel certain that she will forgive me for doing so now.

For as long as I can remember, Sarah has gone quietly and efficiently about the business of working for the betterment of our reserve and its residents.

If kids were doing what kids tend to do — getting into mischief — and Sarah was nearby they could count on being reprimanded. If, on the other hand, they were in need of care they were looked after.

I have seen this lady barely able to hobble around and yet if someone was sick or in need of help she would go to them, disregarding her own problem. To put someone out by asking for a drive to where she had to go would never occur to her. Instead you would see her limping down the reserve road with her cane to do what she could for whoever was in need.

Sarah could be stern but she could also be caring at the same time. From what I see and hear she hasn't changed in all these years.

Many things have probably been written and said about Sarah over the years and she will be the first to say that she "doesn't do that much" or that "it's nothing" but those who know her and see her doing for others know better.

She is a giver instead of a taker; a doer instead of a watcher; a mother, a grandmother, a great-grandmother and above all, a person who really cares. She is an Indian lady truly deserving of Canada's highest decoration.

Tommy Douglas, Gerald Bouey, Patrick Watson and Farley Mowat are also recipients of the Order of Canada. It's my feeling that they couldn't be in better company.

Indian flight not off ground.....yet

By Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Will it be a special school set up just to train Indian pilots? Will it be part of a new native air corporation, or will it be a joint venture with the private sector?

These are the things a consulting firm must decide during the second phase of a project that could end up producing Indian pilots, fight mechanics and qualified air technicians.

Phase one of the project, an open discussion about getting Indians into the field of aviation, was held at the University of Ottawa, August 14. According to project organizer Pat Paul, the outcome of the meeting was "not negative — but not positive either."

The 11 people who showed up for the meeting became bogged down by questions like: How do you interest native people in a project that requires a sound educational background — something many natives lack. No one in the group had ready answers to questions of this type.

A possible solution to the group's dilemma was provided by Danny Cooke of the National Indian Brotherhood. He suggested that the idea should be taken to the Band Councils and the various native organizations. They would be able to find out if their people are in-

terested in learning to fly, Cooke said. And, if the people are willing, he continued, then the project should go ahead.

"I think Danny's got a good idea," Paul said after the meeting. "The only problem is that somebody's got to underwrite it. A consulting firm would have to be engaged to do the footwork, and they cost money."

While Cooke's idea received unanimous approval, other members of the group came with their own bells to toll and they provided alternate suggestions that they thought should be looked into.

Keith Hird of the Department of National Defence said his department is willing to train Indians in the more mechanical aspects of flight. The defence department has had a structure in place to do this for the last six years, Hird said. The problem is that "no one seems too interested in a military career," he added, explaining that the defence department's training program suffers from poor enrollment.

Roger Grandbois of Employment and Immigration said the group should look for help in the private sector because "if you don't involve the private sector, you won't get off the ground." He said he knows of two schools set up by the

private sector to train people in all areas of aviation and "you should plug into them."

Other suggestions were: setting up and training an Indian corporation to compete with the northern airlines; setting Indians up as para-professionals in aviation like the medical profession has done for people interested in medical training; and, waiting a few years and providing constant counselling to the native children in school to see that they get the necessary education.

Paul said he has a lot to think about now, but he's not going to let the idea die. He's been pushing the idea off and on for six years now and he says the next step is determining the feasibility of the

Doctor... lawyer... Indian chief

"Many professions such as lawyers, doctors, and pilots are in Canada waiting for Indian people," stated Chief Daniels at Long Plain "Awards Day," June 17, held at Kish-Ke-me-qua School.

"Throughout Canada, people are involved in transportation, communications, government, the private sector. Indian people should be more involved in these areas."

The Chief told the students there are many jobs they could do if they set high personal goals and top level academic standards. He also suggested students consider other employment alternatives beside work on the reserve. He said "many will have a future in occupations related to the reserve — working in the band office, teacher aids, tradespersons etc. — but there are only so many of these jobs available. We must look beyond our horizons."

The Kish-ke-me-qua School tries to combine academic training with spiritual and cultural learning. Chief Daniels said, "through education and understanding who we are, we will become stronger."

It was the first year of operation for this locally controlled school and a year that has put many demands on the school board, teachers, principal and students.

The Chief extended his thanks to those who helped to make the school a success. "Many people are looking at us now that we have completed our first year of operation. If we can share our experiences, problems and successes, we can help others facing the same situation."

Gerald Kubb, Superintendent of Education, Dakota Ojibway Tribal Council said, "only a year ago our students were attending provincial school. We have now com-

pleted our first year of operation under local control and much of this success has been due to the determination of the school board."

Principal Muriel Marsh stated that "the successful completion of the academic year is proof that a locally controlled school can work. It takes four commitments: high expectations, high academic standards, community involvement and good staffing."

Ms Marsh said that four native teachers became permanently qualified this year at Long Plain. The school has eleven full time qualified teachers, seven student teachers and a home school coordinator. Ms Marsh said that the remedial program will be discontinued this fall in favor of a grade 9 program. Plans are to add one additional grade level each year until the school has a full K-12 range.

Isaac Beaulieu, Chairman of the Sandy Bay School Board said "this is a milestone, not only for Long Plain but for all Indian communities. It is the young people being trained today who will maintain local government and carry the services to the communities. This first graduation will be long remembered." Beaulieu expressed his hope that bands can work together in the design and implementation of locally controlled education programs.

Special awards were presented; certificates of participation, best attendance, most improved student, highest academic achievement, best female and male athlete, best overall student.

Chief Daniels presented graduation certificates to eight graduates, and Maria Flett bestowed graduation gifts. A luncheon was served courtesy of the Long Plain Band Council.

idea — "get the attitudes and then determine what to do."

Others who attended the meeting included Robert Knox of the Department of Indian

Affairs, Judy Coté of the Native Women's Association, Clarence Chabot of Transport Canada, and Sid Drury of Ottawa Airport's Bonavair Ltd.

INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario K1A 0H4
phone (819) 994-1226

A/Editor
Rob't Belfry

FIC batue aux poings ?

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Si la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) ne se restructure pas elle-même et devient une organisation de Chefs, elle s'apercevra qu'elle a été battue "aux poings".

Une nouvelle organisation Indienne, le Keewatinowé Okimakanuk du Nord du Manitoba (KONM), constituée au mois d'août, a débuté comme une organisation de Chefs. Et, bien qu'il admette que son organisation ressemble beaucoup à ce que la FIC se propose de devenir, Charles Constant, Chef de la Bande The Pas et l'un des quatre 'animateurs' de la nouvelle organisation, dit que les deux organismes auront une différence majeure : leur leadership.

Constant était interviewé au cours de la 12ème assemblée générale annuelle de la FIC. Après avoir pris connaissance de la restructuration proposée pour la FIC, il a noté que les deux organisations auraient différents styles de leadership.

La FIC a l'intention de garder un bureau directeur composé de un président et quatre vice-présidents, sur une base de trois ans. Constant a déclaré que le KONM veut s'éloigner de ce genre de leadership.

"Nous ne pouvons nous permettre d'attendre qu'un surhomme (comme un président) nous conduise hors du désert," a dit Constant.

Au lieu de cela, le KONM aura quatre animateurs dont la seule fonction sera de coordonner les réunions pour les décisions politiques. Ces animateurs resteront en poste pour un maximum de 12 mois. Au bout de six mois, deux seront remplacés lors d'élections, alors que les deux autres resteront pour "maintenir la continuité au sein de l'organisation et pour former les deux nouveaux animateurs, avant qu'ils soient eux-mêmes remplacés.

"En quelques années," a dit Constant, "nous auront utilisé tous les Chefs dans ce roulement." Alors, le processus recommencera.

Les Chefs qui n'occuperont pas un poste d'animateur, se verront confier des portefeuilles. Chacun s'occupera d'un domaine spécifique, comme la main-d'œuvre par exemple. Ainsi, tout le monde sera employé activement à aider les communautés nordiques, a ajouté Constant.

Le KONM composé d'environ 20 Chefs nordiques, qui étaient fatigués de faire partie de la Confédération des

Quatre Nations (CQN) qui était à l'époque la seule organisation Indienne du Manitoba. Pour différentes raisons, comme le style de leadership de la CQN ou le fait que l'isolation par rapport au siège social de la CQN situé au Sud, à Winnipeg, rendait la participation aux activités de la CQN, difficile, les Chefs ont estimé qu'ils sortiraient mieux par eux-mêmes.

Avant que cela se produise, les Chefs nordiques ont cependant appuyé deux motions de non-confiance dans le leader de la CQN, Lyle Longclaws, pour essayer d'attirer l'attention sur leurs problèmes.

Les deux organisations sont cependant maintenant réconciliées Longclaws a déclaré publiquement que la CQN coopérerait avec le KONM et qu'il abandonnait trois de ses neufs sièges accordés par la FIC, à la CQN, afin que les membres du KONM puissent assister à l'assemblée générale.

Constant a déclaré que le KONM est aussi désireux de coopérer et il a même suggéré que pour les questions importantes, provinciales et nationales, les deux organismes Indiens du Manitoba pourraient former une alliance dans l'avenir.

"C'est une impression — Lovelace"

OTTAWA, ONT. — La Commission des Droits de la Personne des Nations-Unis (N.U.) a fait une déclaration, que la majorité des gens connaissaient déjà depuis un certain temps : la discrimination légale est et a été courante au Canada.

Après avoir entendu la cause de Sandra Lovelace, de la réserve Tobique au Nouveau Brunswick, la commission a conclu que la Loi sur les Indiens du Canada est discriminatoire pour certaines femmes indiennes.

Lovelace, âgée de 33 ans, a porté sa cause devant les N.U. en 1976 et a lutté depuis contre la clause qui prive les femmes Indiennes qui épousent

des non-Indiens, de leur statut d'Indienne.

Au cours d'une séance privée en juillet dernier, la commission a conclu que les femmes Indiennes qui avaient été privées de leur statut pour avoir épousé des non-Indiens avant 1976, lorsque l'organisme international a adopté la règle d'égalité des droits pour les hommes et les femmes, devraient avoir leur statut rétabli.

En apprenant la nouvelle des N.U., Lovelace a déclaré : "Il m'est agréable de savoir que les Nations-Unies aient déclaré que je suis dans mon droit." Elle a ajouté qu'elle se demandait ce que le gouvernement fédéral déciderait au su-

jet des conclusions de la commission.

Le 24 juillet 1981, le Ministre des Affaires Indiennes a annoncé que comme l'avait demandé les Conseils de Bandes, le gouvernement supprimerait certaines sections de la Loi sur les Indiens, qui sont discriminatoires pour les femmes Indiennes qui épousent des non-Indiens ainsi que leurs enfants.

À la mi-août, seulement trois Bandes du Canada ont obtenu leur exemption, alors que 24 autres en ont fait la demande.

Les femmes Indiennes disent que ce petit nombre est dû au fait que beaucoup de Conseils de Bande sont con-

Commentaires

Par Howard Bernard

Être un Indien Canadien, cela n'est pas toujours facile. Si un Indien ou une Indienne fait quelque chose de mal, la société dit : "ces sacrés Indiens sont encore dans le bain." Si par ailleurs, ils font quelque chose de bien, il est rare sinon jamais qu'on le remarque et encore moins qu'on leur témoigne de la reconnaissance.

Pourtant, récemment, une dame Indienne a reçu un témoignage de reconnaissance. Elle a été récompensée par la plus haute décoration du Canada, l'Ordre du Canada. Je voudrais aussi lui témoigner ma reconnaissance.

Il est difficile d'écrire au sujet d'une personne que l'on a connue depuis que l'on était haut comme trois pommes. Les règles du journalisme vous obligent à relater les faits dans un minimum de mots à transcrire le nom complet de la personne au début de l'article et par la suite, à utiliser son nom de famille seulement, et par dessus tout, à être impartial.

Pour une fois, je me permettrai d'outrepasser certaines de ces règles. Je n'ai pas l'intention d'être impartial et je ne l'appellerai définitivement pas 'Lavalley', car je ne l'ai jamais appelée autrement que 'Sarah' et je suis certain qu'elle m'en excusera.

Du plus profond de ma mémoire, Sarah s'est occupée paisiblement mais avec efficacité de travailler à l'amélioration de notre réserve et au bien-être de ses habitants.

Si les enfants faisaient ce qu'ils ont tendance à faire, se fourvoient dans des espiègleries, et que Sarah était dans les parages, ils pouvaient s'attendre à être réprimandés. D'autre part, s'ils étaient dans le besoin, elle s'occupait d'eux.

J'ai vu cette dame à peine capable de se déplacer en boitant et pourtant, si une personne était malade ou avait besoin d'aide, elle allait la voir, oubliant son propre problème. Dérange quelqu'un pour lui demander de la conduire là où elle devait aller, ne lui venait pas à l'esprit. On la voyait plutôt allant en clopinant sur le chemin de réserve, avec sa canne, pour faire ce qu'elle pouvait pour ceux qui étaient dans le besoin.

Sarah pouvait être sévère mais affectueuse en même temps. D'après ce que je vois et entends, elle n'a pas changé au cours des années.

Beaucoup a probablement été écrit et dit au sujet de Sarah au cours des années et elle sera la première à dire qu'elle "ne fait pas tant que" ou que "ce n'est rien", mais ceux qui la connaissent et la voient faire ce qu'elle fait pour les autres, en savent plus long.

Elle donne au lieu de prendre; elle fait au lieu de regarder; elle est une mère, une grand-mère, une arrière grand-mère et au dessus de tout une personne véritablement affectueuse. C'est une dame Indienne qui mérite véritablement la plus haute décoration du Canada.

Tommy Douglas, Gerald Bouey, Patrick Watson et Farley Mowat sont aussi récipiendaires de l'Ordre du Canada. J'ai l'impression qu'ils ne pouvaient pas se trouver en meilleure compagnie.

trôlés par des hommes qui ne sont pas disposés à accorder un statut d'égalité aux femmes.

Commentant la clause selon laquelle les Bandes peuvent demander la suspension de l'inégalité, Lovelace a déclaré qu'elle ne rime à rien, car les résolutions des Conseils de Bande peuvent être changées.

Elle a la ferme conviction que c'est le gouvernement fédéral qui doit changer la Loi sur les Indiens, de façon à ce que les femmes dans sa situation aient leur statut rétabli par la loi fédérale.

"Le gouvernement nous a mis dans cette situation et s'ils se contentent de modifier la loi, elle pourra être contournée par les résolutions des Conseils de Bandes. Un nouveau Chef pourra venir et la charger. Cela doit être fait par le gouvernement, c'est sa responsabilité."

On a l'impression que même si les Bandes adoptent la suggestion de supprimer les sections discriminatoires, le gouvernement possède d'autres moyens pour priver les femmes de leur statut.

Une section de la Loi sur les Indiens, que le Cabinet ne se propose pas de modifier, stipule que "suivant un rapport du Ministre des Affaires Indiennes, selon lequel une femme Indienne a épousé un non-Indien, le Gouverneur en Conseil (le Cabinet) peut par ordre, déclarer que la femme est affranchie à la date de son mariage, et sur la recommandation du Ministre, peut par ordre, déclarer que tous ou l'un quelconque de ses enfants sont affranchis . . ."

On estime que depuis 1920, environ 15,000 femmes Indiennes et leurs 45,000 enfants ont perdu leur statut d'Indien.

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur
Howard Bernard

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est redigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'il renferme ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'y exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
Ottawa, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-1226

New era in Indian politics

By Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — This April may signal the beginning of a new era in Indian politics, according to the vice-president of the National Indian Brotherhood (NIB) — an era of national Indian self-government.

At that time, said Sykes Powderface, the Assembly of First Nations will meet with the NIB General Assembly to vote on a blueprint of the NIB's future that was put together by a special council of Chiefs. If that blueprint, a scheme that would re-structure the national organization in a way that would strengthen the office of the Chief in national politics, is ratified, the first step in realizing self-government will have been taken.

The next step, Powderface continued, would be to kill off the General Assembly, transferring all its powers to the Assembly of First Nations. From this point on, he continued, the First Nations would direct the re-structuring of the national organization.

According to Bryan Tootoosis, one of the spokespersons appointed by the 12th annual NIB General Assembly held in Saskatoon in August, this re-structured NIB would eventually try to gain control of Indian education and judicial and social agencies.

"I'm not saying that, overnight, Indian government is going to be there taking over. I think we have to realize that we need some of their services."

"We'll have to compromise at first," he added.

The new Indian government's goal will be to search for the proper mechanisms that will allow it to assume control — methods that will be acceptable to the people involved, Tootoosis said.

"It's the greatest challenge we have today," but right now everything rests on whether or not the Assembly of First Nations and the General As-

sembly will ratify the Council of Chief's blueprint.

The Council of Chiefs was first mandated to come up with this blueprint in December of 1980 at Ottawa's First Nations Assembly. In its present form, the blueprint represents the Council's second attempt at coming up with a new structure for the NIB. The first blueprint was sent back after the First Nations Assembly in Quebec City in May 1981 came up with two more for consideration.

The present blueprint, tabled at the Saskatoon General Assembly for "information purposes only", according to NIB president Del Riley, is a combination of the three proposals. It is almost identical, structurally, to the present NIB.

If you drew a schematic diagram of both the old and the proposed new NIB you would see that both are basically four-tiered structures where the biggest body has the most control. Outside both structures are two bodies that are relatively independent, but rely on the organizations for direction. The only real difference between the two organizations rests in who has the most control.

In the present NIB, the Provincial and Territorial Organizations (PTOs), or member groups of the NIB, control most of the national organization. The General Assembly consists of the NIB executive — the president and vice-president — plus one member of each PTO for every 5,000 Indians that PTO represents.

The NIB executive council is the next tier down, and it is made up of the NIB executive plus the presidents of each PTO. The Executive committee, below the council in authority, consists of the NIB executive and not more than three members of the council. Below all this is the NIB administrative and research staff. The 15-member elders

council and the 36-member Council of Chiefs float outside the structure.

Most of the power and control on the proposed new structure, however, will be given up to the Chiefs of Canada. The top two levels, for example, will be controlled completely by Chiefs.

The Assembly of First Nations, the main body of the proposed new structure, will consist of every Chief in the country. Administratively, this Assembly will be very much like its predecessor.

Its main task is to identify and monitor problem areas recommending corrective measures if necessary. The First Nations will also direct policy for the whole organization.

Unlike the General Assembly, however, the First Nations will have the added task of monitoring "fiscal relations to ensure equitable distribution of financial resources." Also, members of the Assembly must consider sitting on a 'Parliament' for extended periods.

The Confederacy of Chiefs and Headmen, the second executive level of the proposed structure, will form this Parliament. It will be controlled by 36 Chiefs: one for every 5,000 Indians in the country, although exceptions will be made for regions that want someone other than a Chief as their representative.

This Indian Parliament will retain the powers of its predecessor as the federal lobby, but it will also initiate and control Standing Committees.

Like the federal government's ministerial portfolios, these standing committees will be assigned a specific area to be responsible for, extending from lands and resources to finance and justice. One Confederacy member would be assigned to chair each committee.

The third executive level, called the Joint Executive

Council will be controlled by the NIB executive and one member from each PTO. This is to be a working level, like its predecessor the Executive Committee, mandated to lobby and carry out the tasks assigned by the tiers above.

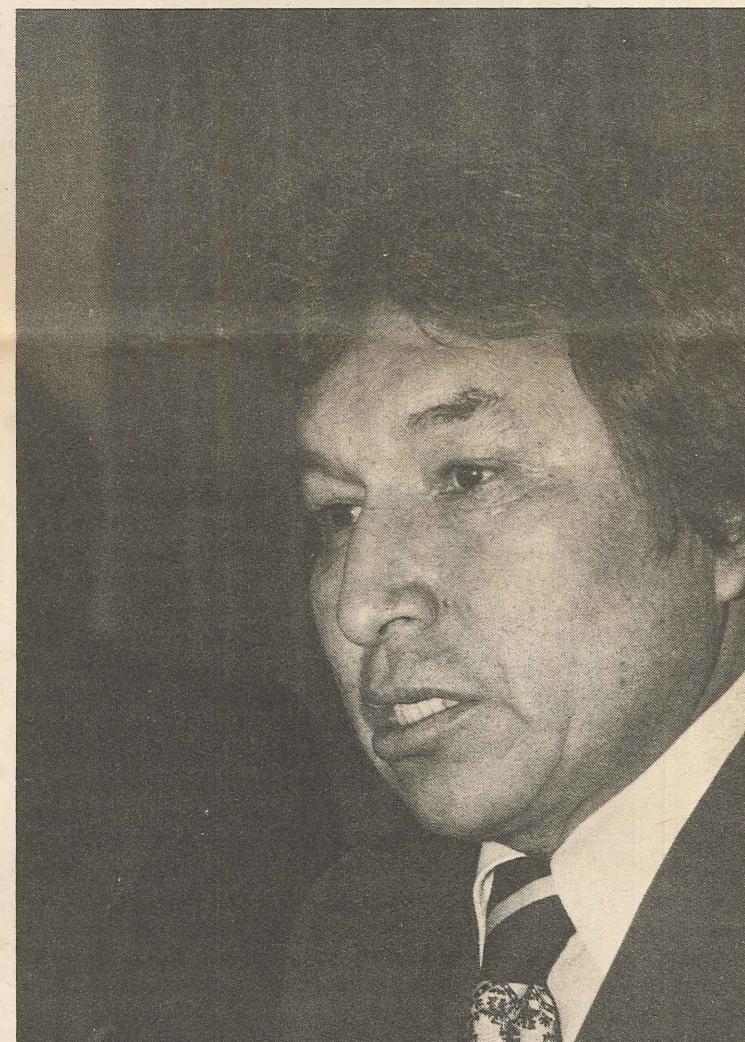
The bottom level would be the administrative arm of this new NIB. This is where the remains of the incorporated national organization is to be kept, where it can be called if needed. Its task is to support the top three levels in all they attempt, as well as helping out by actively searching for funds.

Again, two groups will orbit the proposed organization. Both are to provide assistance and guidance when possible. One, the Elders Council, is to

provide spiritual assistance and guidance while the other, the PTOs, is to provide information from the provincial scene and to provide assistance in carrying out national strategies.

All this has been proposed, according to Federation of Saskatchewan Indians president Sol Sanderson, host to the three-day Saskatoon Assembly, in order to strengthen the office of the Chief. This is because, in the past, the Chiefs were always bypassed when it came to national concerns.

If the new structure is approved in April, Sanderson said, pretty soon "nobody will be able to bypass the Chiefs' office."



Vice-President Sykes Powderface

Indian women won't sit back

By Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Indian women refuse to sit back and idly watch reserve conditions deteriorate as they have been forced to do in the past.

Instead, Terri Williams, spokesperson for the Concerned Aboriginal Women (CAW) of British Columbia, told delegates to the National Indian Brotherhood's (NIB) 12th annual General Assembly, women intend to take

an active part in improving conditions at home.

"We don't want the NIB's help," Williams continued, "We are here (in Saskatoon) to talk to all our Canadian Chiefs and to let them know first hand why we made our stand."

She also said she wanted to hear the Chiefs' views on the social and economic conditions on reserves and to get

their support in spreading the CAW's views to the women on reserves in other provinces so they can start being active too.

The CAW, "born out of frustration", began as an off-shoot of a protest that led to the occupation of the Department of Indian Affairs' (DIA) B.C. regional offices. This protest was designed to call attention to conditions on B.C.

reserves where Williams says the DIA has not kept up with its responsibility and has not acted in the best interest of the people.

"The Aboriginal Women believe, and have good reason to believe, that if the funds (of DIA) were spent in the best interest of the people, we wouldn't be in the situation we're in," Williams said.

During her career as a social

worker, Williams said she saw as many as 14 people squeezed into a four-room shack that was built from poor materials. And, she said she saw more money being poured into welfare on the reserve than into all of its development programs.

"That's not just my reserve either," Williams said, "other reserves in B.C. have the same problems."

(continued on page 5)

Premier discours

Le coureur de marathon sur chaise roulante a fait son premier discours public le 23 juin à The Pas, Manitoba. Il était l'orateur du banquet donné au Otineka Mall, à l'occasion de la conférence de l'Association interprovinciale de la main d'œuvre autochtone. Deux cents délégués et invités des provinces des prairies étaient présents.

Les animateurs professionnels du banquet ont qualifié son discours de "grande première", car l'orateur ne s'était jamais présenté en public auparavant. La "grande première" de McKay a traité un large éventail de sujets concernant les handicapés physiques, la ségrégation, la dépendance, le transport, le logement et l'emploi. L'orateur a déclaré à son large auditoire que les personnes handicapées veulent avoir la possibilité de participer à toutes les activités de la société.

Originaire de Moose Lake, McKay a vécu dans la réserve de The Pas, depuis qu'il est devenu handicapé. Avant cela, il était musicien professionnel et durant six ans il a voyagé avec un orchestre dans tout le Manitoba.

Cette expérience lui a valu de savoir que les communautés nordiques ne sont pas équipées pour les handicapés. À The Pas, un seul édifice public est équipé d'une rampe et le reste de l'édifice est difficile d'accès. Seul l'Otineka Mall dans la réserve, est entièrement accessible. Il a dit que "les handicapés ne peuvent se déplacer dans cette communauté nordique. Il y a des grands trous dans lesquels on peut se perdre. En cas d'incendie, on ne pourrait jamais sortir de sa maison." Il a ajouté que les handicapés sont littéralement piégés dans leurs demeures.

McKay a même eu des difficultés pour obtenir une chaise roulante. Finalement, les habitants de Moose Lake lui en ont acheté une. "C'est une des raisons pour lesquelles je suis déterminé à attirer l'attention du public sur la situation lamentable des handicapés dans le Nord."

Un marathon de 1,600 kilomètres en chaise roulante constituera son premier essai dans un programme de sensibilisation de grande envergure destiné à promouvoir sa cause.

Le Marathon Mass-Liss (handicapé en Cri) a débuté à The Pas le 6 juillet. McKay projette de s'acheminer vers le Sud suivant les grandes routes nationales, jusqu'à Winnipeg et revenir par le même moyen, dans sa chaise roulante, vers le 29 août. Ce marathon vient en aide à l'année internationale des personnes handicapées de 1981, dont le thème est la mise en évidence de l'entière participation et de l'égalité des personnes handicapées. Ce voyage est patronné officiellement par la branche de The Pas de la Ligue du Manitoba des Handicapés physiques. Les sommes recueillies aideront les handicapés physiques du Nord, grâce aux programmes de sensibilisation publique et par la construction de rampes d'accès et d'autres installations destinées à aider les handicapés à entrer dans les édifices.

Leçon apprise

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Une mauvaise expérience a constitué une leçon suffisante pour les Chefs de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), lorsqu'ils ont décidé de corriger leur erreur de Québec et de permettre à la majorité de gouverner à nouveau.

Au cours de l'Assemblée des Nations d'origine à Québec, au mois de mai, les Chefs ont adopté une règle, qui, pensaient-ils, leur permettrait d'exprimer leur souveraineté en tant que nations Indiennes individuelles. La règle était que toute décision importante devrait faire l'objet d'un accord unanime, ou ne serait pas prise. De cette façon, aucune nation ne pourrait accepter une politique qui lui serait imposée par la majorité des autres nations.

Trois mois plus tard, lors de l'Assemblée générale annuelle de la FIC à Saskatoon, les Chefs étaient encore piqués au vif par la fin indécise de la conférence de Québec. Ainsi, sous le leadership de Eugene Steinhauer, Président de l'Association des Indiens de l'Alberta ils ont changé la règle du consensus.

Qualifiant la règle de "perte de temps" à Québec, Steinhauer a déclaré : "nous avons des décisions importantes à prendre... et je pense que si nous conservons la règle du consensus, nous nous exposons à des délais interminables avant de les prendre."

Steinhauer a alors demandé que l'Assemblée générale revienne à l'ancien processus de prise de décision — la règle de la majorité.

L'accord fut unanime.

\$16 millions pour l'emploi des Autochtones

OTTAWA, Ont. — Plus de 16 millions de dollars du projet de développement communautaire du Canada (PDCC), du Ministère de la main d'œuvre et de l'immigration du Canada, ont été réservés à la création d'emplois pour les Autochtones durant l'automne et l'hiver prochain.

Cet argent fait partie du budget du programme national du PDCC, dont le montant total s'élève à 113.4 millions de dollars. Sur ces fonds, 97 millions de dollars seront répartis dans tout le pays, suivant les besoins régionaux. Les 16 millions restants seront dépensés pour ou par les Autochtones.

D'après Bob Burgess, porte-parole du Ministère de la main-d'œuvre, "n'importe quel projet autochtone sera qualifié pour un financement, même pour le défrichage des taillis." Du moment que le groupe qui fera une demande de fonds,

aura un projet conforme à certains critères établis, a dit Burgess, sa requête sera approuvée.

Burgess a ajouté que les critères sont très clairs; le projet doit aboutir à la création d'au moins trois emplois pour trois personnes sur une période d'un minimum de huit semaines et d'un maximum d'un an; "ce doit être quelque chose de vraiment nécessaire à la communauté... et ne se traduira pas en une dépendance sur le MIC (Main-d'œuvre et immigration Canada)."

Tout comme le budget du projet national, Burgess a dit que les 16 millions de dollars des Autochtones seront répartis suivant les besoins régionaux. Comme les provinces de l'Ouest ont la plus grande population d'Indiens et de Métis, elles se qualifieront pour la grande part du budget. Et, a-t-il ajouté, les centres urbains de

l'Ouest pourront faire des demandes sur le budget de 7 millions de dollars de projets autochtones, pour "aider les Autochtones à s'établir dans le système de vie urbaine."

Bien que Burgess ne connaisse pas les chiffres spécifiques, il a dit que la balance des fonds sera divisée également parmi les Autochtones du reste du pays. Sur les 9 millions restants, dit-il, 6 seront consacrés aux projets favorisant l'emploi des Autochtones et 3 millions seront tenus en réserve.

Cette année, la deuxième du programme du PDCC, une considération spéciale sera accordée aux premières propositions pour le logement des Autochtones, dès le 11 septembre. Autrement, a dit Burgess, la date limite pour toutes les propositions de projets est le 9 octobre.

Développement Dakota Ojibway

Le Conseil Tribal Dakota Ojibway (CTDO) a constitué une nouvelle société de développement. Son nom est le Groupe de Développement Dakota Ojibway, qui a ses bureaux au 609-213 Avenue Notre Dame, à Winnipeg.

Le Groupe de Développement Dakota Ojibway est financé par le Programme d'Aide Économique Local (PAEL) du Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada. C'est la seule organisation Indienne qui reçoit des fonds de ce programme pilote. Le PAEL a financé 15 communautés au Canada, pour un total de 750,000 dollars et le CTDO est l'une des deux communautés du Manitoba qui participe.

La première phase du programme sera mise en vigueur à partir du 1^{er} mai jusqu'au 31 octobre 1981 et sera constituée par une étape de planification pour la nouvelle société. Le budget pour cette première étape s'élève à 50,000 dollars.

Don Graveson, Coordinateur socio-économique du Conseil Tribal dirige le nouveau groupe de développement. Ses adjoints sont : une chercheuse Rosalind Merrick, un agent économique Bill Scott, un agent de développement économique en formation Laurie Davidson et une secrétaire Betty Ann Merrick.

Le programme PAEL se présente ainsi :

- Il complète d'autres programmes de développement des affaires en rendant plus efficace l'utilisation des programmes fédéral ou provinciaux existants ainsi que ceux des institutions financières privées pour le développement des petites entreprises.
- Il sert comme bras de levier aux projets d'entreprises pour leur permettre l'accès au financement.
- Il exerce un haut niveau d'indépendance ainsi qu'une autorité sur les prises de décision, en ce qui concerne l'utilisation des fonds.
- Il met en vigueur un processus de base communautaire, pour aider les entreprises en voie de développement ou existantes, à accéder aux sources d'aide technique et financière des secteurs publics et privés.

Le Groupe de développement Dakota Ojibway poursuivra ces objectifs au sein des huit réserves des services par le Conseil Tribal. La phase de planification sera concentrée sur l'organisation de la société à but non-lucratif, sur la mise sur pied d'un budget, d'un plan d'action, d'un plan de formation et d'un programme de communications et sur l'établissement d'un manuel des politiques de la société qui déterminera les politiques, les procédures, les critères et les mécanismes administratifs.

Graveson dit que grâce à la participation et à l'apport de la communauté, la société espère aider à identifier les domaines de potentiel de croissance dans chaque réserve. Le groupe entreprend actuellement des réunions avec chacune des Bandes pour recueillir leurs points de vue, en coopération avec les Chefs et les conseillers, les hommes d'affaires et tous les membres de Bande intéressés. Afin de considérer les aspects socio-économiques, Gerald Kubb Surintendant de l'éducation et Tom Favell Coordinateur du programme sur l'abus de l'alcool, participeront aux réunions. Les collaborateurs du CTDO seront également impliqués dans ces démarches.

Un certain nombre de domaines de croissance possibles ont été déjà identifiés. Ils comprennent : l'agriculture, les petites entreprises, la formation pour la gestion des affaires, l'emploi en dehors des réserves, les projets spéciaux comme les entreprises conjointes, les achats d'entreprises y compris l'acquisition d'affaires existantes en dehors des réserves, le développement de compétences et d'objectifs académiques supérieurs et des possibilités d'emplois professionnels.

Graveson a souligné que ces domaines de croissance ne sont pas nécessairement applicables à toutes les réserves.

(suite à la page 7)

Icebreaker

Wheelchair marathoner Francis McKay delivered his first public address on June 23rd at The Pas, Manitoba. He spoke at a banquet in Otineka Mall held for the conference of the Interprovincial Association on Native Employment. Two hundred delegates and guests attended from the prairie provinces.

Professional toastmaster groups classify a speech as an "icebreaker" when the speaker has never performed before in public. McKay's "icebreaker" dealt with a vast range of subjects concerning the problems of the physically handicapped; segregation; dependence; transportation; housing and employment. He told his large audience that disabled persons want the opportunity for involvement in all aspects of society.

Mckay, originally from Moose Lake, has been living on The Pas reserve since he became disabled. He was formerly a professional musician, and for six years travelled with a band throughout Manitoba.

He knows from this experience that northern communities are not equipped for disabled people. Only one public building in The Pas has a ramp, and the rest of the building is not easily accessible. Only Otineka Mall on the reserve is totally accessible. He states, "disabled people cannot move around the northern community. There are large potholes you can get lost in. If your house was on fire you'd never get out." McKay says handicapped people are virtually trapped in their homes.

Mckay had difficulty even getting a wheelchair. Finally, the people of Moose Lake bought him one. "This is one of the reasons I'm determined to bring public focus on the plight of handicapped people in the north."

A 1,600 kilometre wheelchair marathon will be his first try at a high profile awareness to promote his cause.

The Mass-Liss (which means disabled in Cree) Marathon begins at The Pas on July 6. McKay plans to wheel his way south along major highways to Winnipeg and back by August 29. The Marathon supports the 1981 International Year of Disabled Persons theme which emphasizes full participation and equality for disabled persons. The trip is officially endorsed by The Pas Branch of the Manitoba League of the Physically Handicapped. The money raised will aid physically disabled people in the north through public awareness programs and construction of ramps and other facilities to assist handicapped persons entering buildings.

Foiled by inches

ARDOCH, Ont. — Two commercial wild rice harvesters, Cliff Zarecki and Steve Richardson, failed by inches to break a blockade set up by Indians to prevent commercial harvesting on Mud Lake.

Zarecki and Richardson believed that a road running along the lake offered them a public route to launch their mechanical harvesting equipment. After measuring the distance from the road to the water, police found the public access stopped less than a metre short of the lake.

Backing the Indian and Metis, the white residents on the lake refused the harvesters' boats access across their property.

The Mud Lake protest began in mid-August when it was learned that the Ministry of Natural Resources had issued Richardson and Zarecki's company a \$1 commercial permit to harvest the wild rice.

Harold Perry, a Metis and area resident, says that a heavy commercial harvest would upset the lake's delicate ecological balance and eventually wipe out the crop.

Perry says that his grandmother helped sow the Mud

Lake beds with seed brought from Rice Lake near Peterborough and that it is the last lake in Ontario that hasn't been given over to commercial harvesting.

"We gather the rice in canoes and just take enough to get us through the tough times," he said. "They'll come in with a mechanical harvester that will clean out the lake in hours."

Last year, the Ojibwa of the Alderville Reserve won a reversal of a natural resources ministry decision to grant a rice harvesting licence to a Perth company.

Perry said that Richardson and Zarecki "now stand to make about \$250,000 — wild rice currently sells for \$14 to \$16 a pound — on their \$1 investment even though former Ontario Natural Resources Minister James Auld had assured residents there would be a moratorium on commercial permits until 1983.

The people who share the non-commercial harvest are considering a boat and canoe blockade under a bridge leading to Mud Lake if Zarecki and Richardson attempt to approach from Crotch Lake via the Mississippi River.

\$16 Million slated for native jobs

OTTAWA, Ont. — Over \$16 million from Employment and Immigration Canada's Canada Community Development Projects (CCDP) program has been set aside to create jobs for native people this fall and winter.

The money is part of the national CCDP program budget which amounts to a total of \$113.4 million. Of that, \$97 million will be spread across the country according to regional needs. The \$16 million remainder is to be spent either for or by native people.

According to Bob Burgess, spokesman for the federal employment ministry, "any kind of native project will qualify for funding — anything from brush cleaning on." As long as the group applying for part of the money has a pro-

ject which falls within certain pre-defined criteria, he said, it should be approved.

The criteria involved, Burgess continues, is fairly straightforward. The project must create needed employment for at least three people over a period of not less than eight weeks and not more than a year. And, Burgess said "it should be something that's really necessary to the community . . . (and will not) create a dependence on EIC (Employment and Immigration Canada)."

As with the national project budget, Burgess says the \$16 million for natives will be divided according to regional needs. Because the western provinces have the largest Indian and Metis populations, for example, they will qualify for the biggest part of the

budget. And, he continued, western urban centres can apply for \$7 million of the native project budget to "help native people adjust to urban living" — none of that \$7 million will be granted to natives.

Although Burgess didn't know specific figures, he said the rest of the money will be divided evenly among native people across the rest of the country. Out of the remaining \$9 million, he said, \$6 million is to be spent on native sponsored employment projects and \$3 million is to be used as a reserve.

This year, the second year of the CCDP program, special consideration will be given for early native housing proposals — those in by September 11. Otherwise, Burgess says, the final deadline for all project proposals is October 9.

Indians assisting Indians Corporation formed

The Dakota Ojibway Tribal Council (D.O.T.C.) has formed a new development corporation. It is called the Dakota Ojibway Development Group and has opened offices at 609-213 Notre Dame Avenue in Winnipeg.

The Dakota Ojibway Development Group is funded from the local Economic Assistance Program (LEDA) of Employment and Immigration Canada. It is the only Indian organization to receive funds under this pilot program. LEDA has funded 15 communities in Canada to a total of \$750,000 and D.O.T.C. is one of two Manitoba communities to participate.

The first phase of the program is being implemented from May 1 to October 31, 1981 and will constitute a planning period for the new corporation. Funding for this period totals \$50,000.

Don Graveson, Socio-economic Coordinator for the Tribal Council heads the new development group. Assisting him are a research worker, Rosalind Merrick; Bill Scott, Economic Officer; Laurie Davidson, Economic Development Officer Trainee and Betty Ann Merrick, Secretary.

Features of the LEDA program include:

- Complement other business development programs by making more effective use of existing federal and/or provincial programs as well as private financial insti-

tutions for small business development.

- Serve as a lever for business projects to access financing.
- Exercise a high degree of independence and decision-making authority over the use of funds.
- Implement a community-based process to assist prospective and existing entrepreneurs in accessing public and private sector sources of technical and financial assistance.

The Dakota Ojibway Development Group will carry out these objectives within the eight reserves served by the Tribal Council. The planning phase will deal with organizing the non-profit corporation; developing a budget, action plan, training plan, and communications program; and establishing a corporate policy manual to set out policies, procedures, criteria and administrative mechanisms.

Graveson says that through

community involvement and inputs, the corporation hopes to assist in the identification of potential growth areas for each of the reserves. The group is currently in the process of meeting with every Band to gain their input — involving Chief and Councillors, business people, and all interested Band members. Meetings will also involve Gerald Kubb, Superintendent of Education and Tom Favell, Coordinator, Native Alcohol

Abuse Program, to involve socio-economic aspects. D.O.T.C. outreach workers will also be involved in the process.

A number of potential growth areas have been identified. These include agriculture, small businesses, business management training, off-reserve employment, special projects such as joint ventures, business acquisitions including the takeover of existing businesses off-reserve, academic upgrading and skills development, and the potential of professional job opportunities.

Graveson stresses that these growth areas may not be applicable to every reserve. The community consultation and assessment process being undertaken now is intended to determine the priorities, needs, and desires of each Band. From this process, a model for the development of the corporation will be proposed to the D.O.T.C. Board of Directors.

The group has also identified potential delivery mechanisms for every potential growth area. These include Indian corporations such as the Manitoba Indian Agriculture Program, federal and provincial departments including C.E.I.C., D.I.A.N.D., D.R.E.E. and Special A.R.D.A. and training mechanisms including on the job training, in house training, and C.E.I.C. training programs.

L'incendie s'est détourné

SUMMER BEAVER, Ont. — Être à 19 kilomètres d'un incendie de forêt, ne paraît pas sans risque, mais dans ce cas, la marge de sécurité était suffisante, pour permettre aux habitants de cette communauté autochtone éloignée, de regagner leurs foyers après deux semaines d'exil.

Le 24 juillet, 235 personnes ont été obligées de se sauver lorsque Geraldton 23, un incendie de forêt de 18,000 hectares a menacé de détruire leurs habitations. Le 5 août cependant, le feu s'est stabilisé durant environ une semaine et le Ministère des ressources naturelles de l'Ontario a

commencé à ramener les habitants chez eux, par transport aérien.

Pat Saldana, un porte-parole du Ministère fédéral des Affaires Indiennes et du Nord à Toronto, a déclaré que les membres de son ministère et du ministère de l'Ontario, ont décidé que cela serait sans danger, car les prévisions météorologiques prévoient un temps humide pour les prochains jours. Il a dit aussi : "les habitants sont impatients de retourner dans leurs foyers et de retrouver leur famille."

Geraldton 23 a pris naissance par la foundre et s'est développé rapidement avec

la mousse de caribou. Lorsque les habitants sont partis l'incendie s'était étendu sur 25 kilomètres en moins de trois jours.

Les habitants ont été évacués vers les villages de Webequie, à 80 kilomètres au nord-ouest de Summer Beaver et de Wunnumin Lake, à 60 kilomètres au sud.

Saldana a dit que le Ministère continuera à surveiller l'incendie quotidiennement. Comme précaution supplémentaire, au cas où le feu recommencera à progresser, on a aussi laissé sur place un avion, qui commencerait une autre évacuation.

Docteur... avocat.. chef indien

"Plusieurs professions comme celles d'avocats, de docteurs et de pilotes attendent les Indiens au Canada," a déclaré le Chef Daniels le "Jour des récompenses", le 17 juin à Long Plain, qui s'est déroulé dans l'école de Kish-Ke-me-qua. "Dans tout le Canada, a dit le Chef, les gens sont engagés dans les transports, les communications, les gouvernements et le secteur privé. Les indiens devraient se manifester beaucoup plus dans ces domaines."

Daniels a dit aux étudiants qu'il y a beaucoup d'emplois qu'ils pourraient occuper s'ils visaient des objectifs personnels plus élevés en atteignant de hauts niveaux académiques. Il a aussi suggéré aux étudiants de considérer d'autres alternatives d'emplois, en dehors des travaux dans les réserves. Il a ajouté que "beaucoup auront un avenir dans des occupations concernant les réserves, comme le travail dans les bureaux de Bandes, d'adjoints dans l'enseignement, de commerçants . . . etc., mais il y a si peu de postes disponibles dans ces domaines. Nous devons élargir nos horizons."

L'École Kish-ke-me-qua essaye de combiner la formation académique avec l'enseignement spirituel et culturel. Le Chef Daniels a dit : "grâce à l'éducation et à la compréhension de ce que nous sommes, nous deviendrons plus forts."

C'était la première année d'activité de cette école contrôlée localement, et une année qui a exigé de très gros efforts de la part du conseil scolaire, des professeurs, du directeur et des étudiants.

Le Chef a adressé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de l'école. "Beaucoup de gens s'intéressent à nous, maintenant que nous avons terminé notre première année d'exercice. Si nous pouvons partager nos expériences, nos problèmes et nos succès, nous pourrons aider les autres à faire face aux mêmes situations."

Gerald Kubb, Surintendant de l'éducation, du Conseil Tribal Dakota Ojibway a déclaré : "Il y a un an seulement, nos étudiants fréquentaient l'école provinciale. Nous

avons maintenant terminé notre première année d'opération sous contrôle local et cette réussite est due pour beaucoup à la détermination de notre Conseil scolaire."

La Directrice de l'école, Muriel Marsh a dit que "le succès de cette année académique prouve que l'école contrôlée localement peut très bien fonctionner. Cela exige quatre engagements : des prévisions de niveau élevé, des normes académiques de haut calibre, l'engagement communautaire et un personnel qualifié."

Mademoiselle Marsh a dit que quatre professeurs autochtones se sont qualifiés cette année, à titre permanent à Long Plain. L'école possède onze professeurs qualifiés à plein temps, sept étudiants enseignants et un coordinateur scolaire. Elle a ajouté que le programme correctif serait supprimé cet automne, en faveur d'un programme du niveau 9. On fait des plans pour ajouter chaque année un niveau supplémentaire, jusqu'à ce que l'école possède tous les niveaux jusqu'à la douzième année.

Isaac Beaulieu, Président de la commission scolaire de l'école Sandy Bay a dit que "cette expérience constitue un événement déterminant, non seulement pour Long Plain, mais aussi pour toutes les communautés Indiennes. Ce sont les jeunes qui sont formés aujourd'hui, qui maintiendront le gouvernement local et prendront en charge les services aux communautés. La première distribution de diplômes demeurera longtemps dans les mémoires." Beaulieu a exprimé l'espérance que les Bandes travaillent ensemble pour concevoir et mettre en vigueur des programmes d'éducation contrôlés localement.

Des prix spéciaux ont été attribués : certificats de participation, d'assiduité, à l'étudiant qui a fait le plus de progrès, réalisation académique la plus élevée, meilleur athlète féminin et masculin, et le meilleur étudiant en général.

Le Chef Daniel a présenté les diplômes à huit diplômés et Maria Flett a distribué les cadeaux aux récipiendaires. Le repas qui a suivi a été servi grâce à l'amabilité du Conseil de Bande de Long Plain.

(suite de la page 8)

décus, Mitchell avait des paroles réconfortantes: "Tandis que nous établissons le marché, les prix vont augmenter," a-t-il dit à une personne manifestement attristée qui venait d'apprendre que son oeuvre d'art était évaluée à 250 dollars.

Que les propriétaires aient voulu simplement se débarrasser "d'une pièce de collection poussiéreuse" ou aient simplement espéré qu'on attache un bon prix à leurs "présents en remerciement", Mitchell et Sotheby étaient plus que désireux de se rendre à leurs vœux.

Second embarras ?

Déjà embarrassé par la décision des Nations-Unies qui soutient que les femmes Indiennes font l'objet de discrimination, le gouvernement fera sans doute face à une autre audience NU au sujet du traitement du peuple autochtone.

Dirigés par le Grand Chef Billy Diamond, les Cris du Nord Québécois se présenteront devant la conférence internationale de Genève, patronnée par les Nations-Unies, au cours du mois de septembre, pour soutenir que le Canada n'a pas respecté les accords de la Baie James. Cela inclut le défaut de fournir les soins de santé adéquats et les installations sanitaires aux communautés autochtones du Nord du Québec.

Le porte-parole Cri, Bob Epstein, a déclaré que Diamond demandera aussi à l'Organisation de la Santé Mondiale des NU d'effectuer une enquête et de "déterminer

si les gouvernements fédéral et provincial du Canada et Québec, ont été suffisamment dignes de confiance dans la fourniture de services adéquats."

À la suite de la conférence de Genève, Diamond accompagné d'une petite délégation, voyagera en Europe du Nord pour expliquer aux organismes d'étudiants, aux membres des gouvernements et aux organes d'information, les problèmes des Autochtones du Québec.

Après une épidémie de gastro-entérite ou diarrhée, habituellement associée à la consommation d'eau contaminée et des décès de plusieurs enfants l'année dernière, un rapport fédéral a confirmé que les services sanitaires sont toujours en dessous des normes minimales acceptables.

Le rapport était d'accord avec les leaders autochtones sur un point : le coût de la mise en vigueur de l'accord de

la Baie James a été sous-estimé.

Les Leaders Indiens disent que la sous-estimation de la mise en vigueur les a forcés à dépenser des sommes, destinées à des investissements, pour des installations sanitaires et de logement, afin d'éviter d'autres maladies.



Billy Diamond

Représentation pas reconnue

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Certains groupes Indiens ne sont pas prêts à attendre que la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) soit réorganisée et devienne plus représentative de toute la population Indienne. Ils veulent leur représentation dès maintenant.

C'est le message qu'a reçu la FIC de la part de deux groupes séparés, lors de la première matinée de son Assemblée générale de Saskatoon. Les deux groupes dissidents étaient frustrés parce qu'ils étaient considérés comme délégués officiels d'asso-

ciations Indiennes auxquelles ils n'appartenient plus.

Aurellian Gill a assisté à l'assemblée générale de trois jours en août, comme délégué de la Confédération des Indiens du Québec (CIQ) bien qu'il ne représente ni les objectifs, ni les intérêts de cette organisation.

Dès l'ouverture de l'assemblée, Gil a cependant demandé qu'il soit officiellement reconnu comme délégué indépendant. Autrement, a-t-il dit, il ne voterait pour aucune résolution présentée à la conférence car il se pourrait qu'il vote contre la CIQ. Cela le

priverait de son privilège de vote, a-t-il ajouté.

Charlie Constant, du Nord du Manitoba, a dit qu'il était dans le même bateau. Lui, ainsi qu'un groupe d'autres Chefs nordiques s'étaient retirés de l'association officielle des Indiens du Manitoba, la Confédération des Quatre Nations (CQN) pour former un autre groupe, le Keewatinowe Okimakanuk, au début du mois d'août. Pourtant, afin d'être acceptés comme délégués et de participer à l'assemblée, il avait ainsi que deux autres

(suite à la page 5)

NIB beaten to the punch

By Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — If the National Indian Brotherhood (NIB) does eventually restructure itself, and becomes an organization of Chiefs, it's going to find it was beaten to the punch.

The Keewatinowe Okimakanuk of Northern Manitoba (KONM), a new Indian organization formed in August, started off as an organization of Chiefs. And, while he admits his organization looks a lot like what the NIB is proposing to become, Charles Constant, Chief of The Pas Band and one of the four 'facilitators' of the new organization, says the two organizations will have one major difference — leadership.

Constant was interviewed at the 12th annual NIB General Assembly. After hearing the proposals for restructuring the NIB, he noted that the two organizations would have different styles of leadership.

The NIB intends to keep an executive office, with a president and four vice-presidents, on a three-year basis. The KONM wants to stay away from that type of leadership, Constant said.

"We can't afford to wait for a superman (like a president) to lead us out of the wilderness," Constant said.

Instead, the KONM will have four facilitators whose only function will be to coordinate policy decision meet-

ings. These facilitators will hold office for a maximum of 12 months. At the end of six months, two will be replaced by elections while the other two will be retained "to maintain continuity within the organization" and to train two new facilitators before they are replaced themselves.

"Within a few years," Constant said, "we'll have just about gone through all the Chiefs." And then, the process will begin again.

The Chiefs who are not holding down a facilitator's position will have portfolios to look after. Each one will be given a specific area, like employment, to look after. That way, everyone is actively

employed and trying to help their northern communities, Constant said.

The KONM formed after about 20 northern Chiefs got tired of being part of the Four Nations Confederacy (FNC), Manitoba's only Indian organization at the time. For a variety of reasons, ranging from the style of the FNC's leadership to the fact that isolation from the FNC's southern head office in Winnipeg made participation in the FNC difficult, the Chiefs felt they would be better off on their own.

Before that happened, however, the northern Chiefs sponsored two non-confidence motions in the FNC leader, Lyle Longclaws, trying

to call attention to their problems.

However, both organizations have now reconciled. Longclaws has stated publicly that the FNC will co-operate with the KONM, and even gave up three of the nine seats granted the FNC for the NIB's General Assembly so members of the KONM could attend.

Constant has said that the KONM is also willing to co-operate, and he even suggested that, for important provincial and national issues, the two Manitoba Indian organizations could form future alliances together.

Oh Canada !



Billy Diamond

Already embarrassed by a United Nations' decision that Indian women are indeed being discriminated against, the government may have to face another UN hearing over treatment of native people.

Led by Grand Chief Billy Diamond, the Cree of Northern Quebec will appear before a United Nations-sponsored international conference in Geneva in mid-September to say that Canada has not lived up to its side of the James Bay Agreement. This includes failure to provide adequate health and sanitary conditions for native communities in northern Quebec.

Cree spokesman, Bob Ep-

stein, said that Diamond will also ask the UN World Health Organization to investigate and "determine whether the federal and provincial governments of Canada and Quebec have been sufficiently responsible in providing adequate services."

Following the conference in Geneva, Diamond and a small delegation will travel through northern Europe telling student bodies, government officials and the media about the problems facing Quebec's native people.

After an outbreak of gastroenteritis or diarrhea, usually associated with contaminated drinking water, and the death of several children last year, a federal report confirmed that sanitation services are still below minimum acceptable standards.

The report was in agreement with native leaders in one area — the cost of implementing the James Bay Agreement had been underestimated.

Indian leaders say that the underestimating of implementation has forced them to spend money designated for investment on sanitation and housing to prevent further disease.

Community News

VANCOUVER, B.C. — The Crown has decided against jointly charging 53 Indians who occupied the Indian affairs office in that city because it didn't want the trial to turn into a circus. The protestors were charged separately, which means the public, through administrative and legal aid costs, must pay for 53 separate trials.

STANDOFF, ALTA. — The Blood Tribal Council has claimed 600 square kilometres of land south of their reserve including land on which the town of Cardston is situated. John Munro says he will seek advice from the Justice Department on the claim adding that the key to the claim is the number of people the tribe had in 1883.

SASKATOON, SASK. — Indian Affairs Minister John Munro has reaffirmed his intention to transfer the Prince Albert student residence to the Peter Ballantyne Band. Despite a commitment he made in May to transfer the property this summer, "political questions" raised will be weighed by his Cabinet colleagues this fall and the transfer won't take place until that time at the earliest.

THOMPSON, MAN. — Chief Elija Harper, of the Red Sucker Lake Indian Band, will contest a seat in the provincial legislature as a New Democrat in the newly-aligned Rupertsland constituency. The constituency includes Island Lake, God's River, God's Narrows, Oxford House, Thicket Portage, Cross Lake, Norway House and the east Lake Winnipeg region as far south as Little Black River.

ST. REGIS, ONT. — In an effort to find evidence of fluoride poisoning on Cornwall Island, 1,364 Mohawks have been examined by 40 medical specialists. The examination is the second phase of a \$1.6-million health study funded by the federal government. A final report is expected next spring.

CHIASIBI, QUE. — The minister of Indian affairs was invited to the opening of this new town several months ago. The day before the ceremonies his office informed the Cree that the minister wouldn't be attending and Chief Billy Diamond said that "he (Munro) flunked out at the end as usual." Diamond went on to say that "it's a real shame that the minister of Indian affairs can't see what the Cree have done with their minds, with their initiative."

CAPE BRETON, N.S. — In a land claim settlement with the federal government, the Wagmatcook Band will receive \$1.2 million. The Band had presented its claim to the government in 1973 maintaining that part of their original reserve land had been taken without proper authority and that their interests hadn't been adequately protected.

Indian women

(continued from page 3)

"If this continues, the future of our children is in real jeopardy."

The CAW is not asking that funding be increased, Williams added, they just want the DIA to "live up to its responsibilities." To speed this process up, the CAW has made up a list of three demands they want met.

The first is that there be an inquiry into the way DIA money is spent in B.C. The

budget for the region is over \$140 million, Williams said, and only one-third of it ever reaches the Indian people. The other two-thirds is spent on DIA administration.

The second is that the Minister of Indian Affairs come to B.C. to meet with the group and see what is happening in the province. And, the third is that Fred Walchli, Director-General of the DIA's B.C. region, be replaced for failing

to meet the people's needs.

Williams was rewarded for making the trip to the Saskatoon General Assembly by a resolution passed from the assembly floor promising that the NIB would support the CAW, and that the Chiefs would insist on the CAW's demands being met.

If they aren't met, Williams promised, "there will be more protests and more occupations."

Strategy

(continued from page 1)

"That was dealt with."

He said that the organizations came to realize that each had "fundamental differences" that had to be respected. Opposition to patriation, however, met with unanimous agreement, Powderface said.





**Mme. Sarah Lavallee de la réserve
Indienne de Golden Lake.**

Photo: Howard Bernard

Des trophés: Une façon de vivre

Par Howard Bernard

Recevoir des trophés devient une façon de vivre pour Mme. Sarah Lavallee de la réserve Indienne de Golden Lake en Ontario.

En juin 1980, Mme. Lavallee (ou "Granny" comme chacun l'appelle) a été décorée de la médaille de l'Ordre des Bons Citoyens de l'Ontario et à nouveau, en juin de cette année, elle s'est trouvée parmi les 63 récipiendaires de l'Ordre du Canada.

La médaille de l'Ontario a été établie en 1973, pour reconnaître les citoyens de la province, qui par leurs efforts extraordinaires, leur imagination et leur sacrifice personnel, ont contribué d'une façon marquante au bien commun.

L'Ordre du Canada (la plus haute décoration Canadienne) a été institué en 1967, est un témoignage de reconnaissance pour des réalisations exceptionnelles, destiné à honorer ceux qui ont rendu des services au Canada, à leurs concitoyens ou à l'humanité en général.

L'ancien leader du Nouveau Parti Démocratique, T.C. (Tommy) Douglas, le gouverneur de la Banque du Canada, Gerald Bouey, l'interviewer de la télévision Patrick Watson, l'auteur Farley Mowat et le Sous-Ministre de la Justice fédérale Roger Tasse, sont aussi parmi les 63 récipiendaires nommés par le Gouverneur Général Edward Schreyer, pour recevoir la décoration.

Née dans la réserve Indienne de Golden Lake, le 28 avril 1895 Sarah Lavallee (née Aird), appartient à une famille de huit enfants. Elle est allée à l'école dans la réserve, ainsi qu'à Eganville, à environ sept milles à l'est de la réserve.

Dès son plus jeune âge elle est devenue intéressée à la tâche d'infirmière et a souvent aidé sa grand-mère à mettre au monde les enfants des familles de la réserve. Cet intérêt s'est épanoui et en 1914, elle s'est engagée et a été acceptée comme apprentie infirmière à l'Hôpital Catholique du

Bon Samaritain de Jersey City, au New Jersey. Une maladie a interrompu sa formation et après six mois elle est retournée dans sa réserve, où elle s'est mariée en 1916.

Après seulement six mois de mariage, son époux Jim a été envoyé outremer, comme membre de l'armée Canadienne. À son retour, en 1918, ils se sont installés dans la réserve pour construire leur maison et élever leur famille. Ils ont eu huit enfants et aujourd'hui la famille Lavallee compte 43 petits-enfants et 30 arrières petits-enfants.

Durant plus de 20 ans, Mme. Lavallee a été Présidente de la branche de Golden Lake de la Ligue des Femmes Catholiques et aussi directement engagée dans le Club des Golden Lake Home-makers. Toujours pas satisfait, elle a pris la responsabilité de s'occuper de l'église catholique de la réserve. Chaque semaine elle nettoie l'église, entretient les ornements, arrange les fleurs, prépare l'autel, nourrit les prêtres visiteurs et s'occupe de différentes missions.

En plus de toutes ces occupations, elle a aussi trouvé le temps de s'occuper des habitants de la réserve et durant 10 ans, elle a été la cuisinière et la maîtresse de maison d'un pavillon de chasse au canard à Québec. L'un des invités de ce pavillon, pour lequel elle a fait la cuisine à cette époque, était le Duc d'Edinburgh, l'époux de la Reine Elizabeth, le Prince Philip.

Le 22 août 1981, M. et Mme. Lavallee ont célébré leur 65ème anniversaire de mariage en réaffirmant leurs voeux de mariage. Le jour suivant, ils ont organisé chez eux une réception pour leurs amis et leurs voisins qui sont venus les féliciter. Cette réception a été suivie d'un souper familial dans la grande salle de la réserve.

À l'âge de 86 ans, Mme. Lavallee est aussi leste et vive qu'une jeune de 20 ans. Toujours aussi forte, la vitalité et l'énergie qu'elle manifeste en apportant son aide et son réconfort à ceux qui sont dans le besoin, ne donne aucun signe de faiblesse.



Anciens numéros

A cause du coût et des difficultés d'entreposage, les anciens numéros de Nouvelles Indiennes ne sont pas disponibles. Nous nous excusons pour les inconvenients causés par cette politique.

"Une part active"

—Terri Williams

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Les femmes Indiennes refusent de se croiser les bras et d'observer sans réagir, la détérioration des conditions dans les réserves, comme elles ont été obligées de le faire dans le passé.

Terri Williams, porte-parole des Femmes Aborigènes Concernées (FAC) de Colombie Britannique, a dit aux délégués de la 12ème Assemblée générale annuelle de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), qu'au lieu de cela, les femmes ont l'intention de prendre une part active dans l'amélioration des conditions dans les réserves.

"Nous ne voulons pas de l'aide de la FIC," a poursuivi Williams. "Nous sommes ici (à Saskatoon) pour nous adresser à tous les Chefs du Canada et leur faire comprendre, directement, pourquoi nous avons adopté notre attitude."

Elle a dit aussi qu'elle voulait entendre le point de vue des Chefs sur les conditions sociales et économiques dans les réserves et obtenir leur appui pour la diffusion des idées de la FAC, auprès des femmes dans les réserves des autres provinces, afin qu'elles commencent elles aussi à entrer en action.

La FAC, "qui est née dans la frustration", a débuté à la suite d'une protestation qui a abouti à l'occupation des bureaux régionaux du Ministère des Affaires Indiennes (MAIN) en Colombie Britannique. Cette protestation avait pour but d'attirer l'attention sur les conditions dans les réserves de C.B., où dit Williams, le MAIN n'a pas rempli ses responsabilités et n'a pas agi dans le meilleur intérêt du peuple.

"Les femmes aborigènes estiment qu'elles ont de bonnes raisons de croire, que si les fonds du MAIN avaient été dépensés dans le meilleur intérêt du peuple, nous ne serions pas dans la situation où nous nous trouvons maintenant," a dit Williams.

Au cours de sa carrière d'as-

sistante sociale, Williams a déclaré qu'elle avait vu 14 personnes entassées dans une baraque de quatre pièces, construite avec des matériaux de misère. Elle a ajouté qu'elle avait vu plus d'argent enseveli dans le bien-être dans les réserves, qu'investi dans les programmes de développement.

"Ce n'est pas seulement dans ma réserve," a dit Williams, "les autres réserves de C.B. ont les mêmes problèmes."

"Si cela continue, l'avenir de nos enfants est en péril."

La FAC ne demande pas que les fonds soient augmentés, a ajouté Williams, elle veut seulement que le MAIN prenne ses responsabilités." Afin d'accélérer ce processus, la FAC a dressé une liste de trois demandes qu'elle veut voir réalisées.

La première est qu'on effectue une enquête sur la façon dont les fonds du MAIN sont dépensés en C.B. Le budget pour la région dépasse 140 millions de dollars, a dit Williams, et seulement un tiers de cette somme parvient aux Indiens. Les autres deux tiers sont absorbés par l'administration du MAIN.

La seconde est que le Ministre des Affaires Indiennes vienne en C.B. pour rencontrer le groupe et se rendre compte de ce qui se passe dans la province. Et la troisième est que Fred Walchli, Directeur général de la région pour le MAIN en C.B., soit remplacé pour son échec à satisfaire les besoins du peuple.

Le voyage de Williams à l'Assemblée générale de Saskatoon, a été récompensé par une résolution adoptée par l'Assemblée, promettant que la FIC appuierait la FAC et que les Chefs insisteraient pour que ses demandes soient exaucées.

Si elles ne sont pas exaucées, a promis Williams, "il y aura plus de protestations et d'occupations."

(suite de la page 4)

Chefs nordiques emprunté les sièges de la CQN.

Un tohu-bohu a presque éclaté dans l'assemblée. Les délégués de l'Ontario voulaient que l'on reconnaîsse la délégation officielle, afin qu'elle ne soit pas soumise à "l'assujettissement et aux divisions auquel ils ont dû faire face en Ontario" avant que la FIC ne reconnaîse les quatre organisations Indiennes de l'Ontario. Un délégué du Québec a dit qu'il voulait que la question soit réglée, parce qu'autrement il devrait abandonner son siège à l'assemblée.

blée en faveur d'un Chef non affilié à la CIQ.

Il a fallu que Lyle Longclaws, le Président de la CQN, trouve une solution au problème. Il a dit que les délégués non-affiliés avaient "Un problème légitime" qui ne pourrait être résolu que si la CQN et la CIQ décidaient de permettre aux délégués de voter selon leur conscience, et éventuellement voter contre les deux organisations officielles. Autrement, a-t-il ajouté, cette situation créerait des problèmes qui dérangereraient l'assemblée continuellement.

"It's a good feeling"

..... Lovelace

OTTAWA, Ont. — The United Nations (UN) human rights commission has made a ruling that the majority of people have known for some time — that legal discrimination is, and has been, practiced in Canada.

After hearing the case of Sandra Lovelace, of the Tobi-que Reserve in New Brunswick, the commission has decided that Canada's Indian Act discriminates against some Indian women.

The 33-year old Lovelace brought her case before the UN in 1976 and has been struggling since then against the clause that strips Indian women who marry non-Indian men of their Indian status.

During a private session this past July, the commission concluded that women stripped of their Indian status for marrying non-Indians prior to 1976 — when the international covenant guaranteeing equal rights for men and women was adopted — should be reinstated.

Upon hearing the UN announcement, Lovelace said that "it's a good feeling to know that the United Nations said I'm right." She added that she wonders what the federal government plans to do about the commission's findings.

On July 24, 1981, the minister of Indian affairs announced that where requested

to do so by Band Councils, the government would suspend certain sections of the Indian Act which discriminate against Indian women who marry non-Indians, and their children.

As of mid-August, only three bands in Canada have actually received the exemption, while another 24 had made application for exemption.

Indian women say that the reason for the low numbers is because many band councils are controlled by men who are reluctant to give equal status to women.

Commenting on the provision whereby bands can request suspension of the clause, Lovelace charged that

this "doesn't mean bull," since Band Council Resolutions "are made to be changed."

She is firm in her conviction that it is the federal government that must change the Indian Act in such a way that women such as herself will be reinstated by federal law.

"The government did this to us, and if they change the law it can't be messed around with like Band Council Resolutions. The next chief would come along and change it. It has to come from the government; it's their responsibility."

It is felt that even if bands go along with the suggestion to remove the section permitting discrimination, the Gov-

ernment has other tools with which to deprive women of their status.

A section of the Indian Act — which Cabinet is not proposing to alter — says that "on the report of the Minister (of Indian Affairs) that an Indian woman married a person who is not an Indian, the Governor-In-Council (Cabinet) may by order, declare that the woman is enfranchised as of the date of her marriage, and on the recommendation of the minister, may by order declare that all or any of her children are enfranchised. . . ."

It is estimated that approximately 15,000 Indian women and their 45,000 children have lost their status since 1920.

Indian and Inuit art taken out and dusted off

OTTAWA, Ont. — In a small room in Ottawa's Chateau Laurier Hotel a man walks around a table, picks up a seal, walrus, hunter or bird and says "Port Harrison, Baker Lake, Cape Dorset or Belcher Islands."

What he has looked at is a carving of soapstone, ivory or argillite and the name he has just mentioned is its place of origin.

The man is David Mitchell, an Indian and Inuit art consultant and part-time appraiser for Sotheby Parke Bernet (Canada) Inc. Mitchell and his

assistant, Linda Barr, were in Ottawa to appraise as well as gather art objects for Sotheby's November auction to be held in Toronto.

Although Mitchell initially opened Sotheby's here in Canada 13 years ago and has worked for the Hudson's Bay Company he says that he's "still at the learning stage."

After a brief examination of the object Mitchell estimates what it is worth in dollars. He adds that "whatever price we set is only a guide. We don't really know what people will bid for them at auction."

For eight hours a steady stream of people trooped into the room carrying boxes, shopping bags, suitcases, canvas bags and briefcases. Inside, wrapped in bath towels, tissue paper or old newspapers were their "little tokens of appreciation," "Christmas presents," or "little carving that I fell in love with."

Indian and Inuit art, according to Mitchell, is relatively new and Sotheby's is attempting to build the retail market. He adds that his work is in a "very challenging and interesting field because there's no

literature on it." He also admits that mistakes are made but this is because there are very few people who appraise Indian and Inuit art.

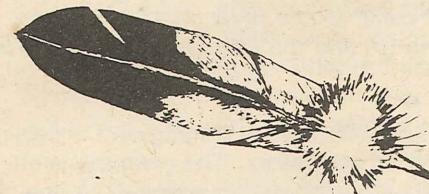
Mitchell takes several factors into consideration when making an appraisal. Estimates are usually based on the type of artwork that has been in demand at auctions in the past, the age of the art, intricacy and both aesthetic and artistic quality.

He says that the work is interesting but taxing. "After a while you begin to see too many objects. If a person feels the estimate is too low or too

hastily given we'll re-do it."

To the hopefuls who thought their treasures would be worth a lot in terms of dollar value but were disappointed, Mitchell had kind words. "As we form the market the price will increase," he told one obviously saddened person who had just heard a value of \$250 placed on his art.

Whether the owners simply wanted to get rid of "dust collectors" or wished simply to get a price put on their "token of appreciation," Mitchell and Sotheby's were more than willing to do both.



Indians and RCMP now closer

CUT KNIFE, Sask. — Indians on the Little Pine reserve now have their own subdetachment of the RCMP thanks to a little experimentation in the province.

North Battleford RCMP Subdivision Superintendent R.H.D. Head said the subdetachment is part of a special project designed in consultation with the Federation of Saskatchewan Indians, the department of Indian affairs, the province and the department of the attorney-general. The project is an effort to bring police service closer to the Indian people, Head said.

Two RCMP officers, Constable Brian Bellegarde and Constable Ernie Cameron, will live and work on the reserve approximately 40 miles west of

Battleford. Both are Indian special constables and will concentrate their policing efforts on crime prevention rather than after-the-fact work.

A small trailer-cabin complete with limited office space and a short term lock up facility has been set up to function as the subdetachment's headquarters. It has been in operation since early June, under the direct supervision of the Cut Knife detachment a few miles to the south.

Later in the year, the project's effectiveness will be evaluated by RCMP brass, Superintendent Head said. Should it prove successful, he continued, other reserves in the country will get their own RCMP subdetachments.

NAMES IN THE NEWS

Justice Frank Collier, bound by previous Supreme Court of Canada decisions, has dismissed Musqueam Band applications for interest on its \$10 million award against the Crown. In addition, Collier dismissed the band's claim for actual costs — the cost of getting the case to court — estimated at \$300,000 but allowed the legal costs said to total about \$12,000. . . . **Alphonse Metallic**, Chief of the Restigouche Reserve in Quebec, says that the type of salmon-fishing pact between the Quebec government and the smaller Maria Reserve wouldn't work for his larger reserve. "Eighty per cent of our workers are unemployed," he said. "Over here there's nothing but fishing." For the Maria band, fishing is only one source of revenue. . . . **Sykes Powderface**, vice-president of the National Indian Brotherhood, said that he does not envisage problems working with the two groups that now represent Manitoba's status Indians. The two groups are: Manitoba Keewatinaw Okimakanuk Inc. which has 23 northern chiefs representing 27,000 members and the Four Nations Confederacy with 38 chiefs representing 18,000 members. . . . **Frank Johnson**, Chief of the Oweekano Band near Bella Coola, B.C. says the department of Indian affairs is using threats to force the band into dropping an agreement backed out of by the department. According to Johnson, the department is threatening to cut off federal funds at the end of Sept. if the band doesn't renegotiate a 1979 memorandum of agreement setting out budgetary and social deals. . . . **Sam Tapiatic**, Chief of the Chisasibi Band, has told Premier René Levesque's personal emissary to native people in Quebec that he is not welcome at ceremonies marking the official opening of the new Cree town. Chisasibi was built to replace the Cree settlement of Fort George which could be washed away by currents created by the James Bay Hydroelectric Project. **Eric Gourdeau**, the head of SAGMAI, "invited himself," said Tapiatic. "I told him he couldn't come." . . . **Sam Miles**, Chief of the Shamattawa Reserve, says that the wooden shacks where local children go to school will be locked up because of unsafe conditions. He said the oil heaters in the shacks are a fire hazard. "They are not properly maintained and fumes and smoke in the classrooms make teachers and students sick." . . . **Brian Veinot**, Indian Affairs Director-General in Winnipeg, said he hadn't been informed of the decision to lock up the school buildings. He said that an application for a \$7-million school is on its way to the Treasury Board and should be on their agenda in September. If the application is approved it would be next spring before the school could be built. . . .

Des aviateurs indiens ?

Par Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Est-ce que nous aurons une école spéciale pour former des pilotes Indiens ? Est-ce que ce projet s'intègrera dans une nouvelle société d'aviation autochtone, ou encore fera-t-il l'objet d'une entreprise conjointe avec le secteur privé ?

Cette décision devra être prise par une firme de consultants, au cours de la seconde phase d'un projet dont l'objectif sera de produire des pilotes, des mécaniciens et des techniciens de l'air, Indiens.

La première phase du projet a été constituée par un débat ouvert au sujet de l'intégration des Indiens dans le domaine de l'aviation, qui s'est tenu le 14 août à l'Université d'Ottawa. D'après l'organisateur du projet, Pat Paul, le résultat de la réunion n'a "pas été

négatif, mais pas positif non plus."

Les 11 personnes qui ont assisté à la réunion, se sont empêtrées dans des questions comme : Comment peut-on intéresser des Autochtones dans un projet qui exige une solide éducation qui fait généralement défaut aux Autochtones. Personne n'a pu répondre à ce genre de question.

Une solution possible a cependant été suggérée par Danny Cooke de la Fraternité des Indiens du Canada. Ce serait de présenter l'idée aux Conseils de Bande et aux différentes organisations autochtones. Ils pourraient déceler si leurs gens sont intéressés à apprendre à voler, a dit Cooke, et si c'est le cas, le projet pourrait être mis sur pied.

"Je pense que l'idée de

Danny est bonne," a déclaré Paul après la réunion. "Le seul problème, c'est que quelqu'un doit effectuer l'enquête. Une firme de consultants devrait être engagée pour faire ce travail et cela coûte cher."

L'idée de Cooke a été adoptée à l'unanimité et d'autres participants ont aussi suggéré d'autres alternatives.

Keith Hird du Ministère de la Défense Nationale a dit que son Ministère serait prêt à former des Indiens dans les domaines mécaniques de l'aviation. Depuis les six dernières années, le Ministère de la Défense possède une structure à cet effet, a dit Hird. "Le problème a-t-il ajouté, est que personne ne semble très intéressé à la carrière militaire et le programme de formation du

Ministère souffre du manque de recrues.

Roger Grandbois du Ministère de la main d'œuvre et de l'immigration, a suggéré que le groupe devrait chercher de l'aide auprès du secteur privé, car "si vous n'impliquez pas le secteur privé, le projet sera voué à l'échec." Il connaît deux écoles mises sur pied par le secteur privé pour la formation dans les domaines de l'aviation et, "vous devriez vous y intégrer."

Il y a eu d'autres suggestions : Établir une société indienne pour concurrencer les sociétés d'aviation nordiques; organiser des Indiens comme professionnels parallèles dans les domaines de l'aviation comme dans la profession médicale où cela a été fait pour les gens intéressés dans

la formation médicale; ou encore, attendre quelques années et offrir des conseils suivis aux enfants autochtones dans les écoles, afin qu'ils obtiennent l'éducation nécessaire.

Paul a déclaré que maintenant il avait beaucoup à penser, mais qu'il ne laisserait pas l'idée s'éteindre. Il poursuit ce rêve depuis six ans et il pense que la prochaine étape sera de déterminer la possibilité de le réaliser, "recueillir les réactions et déterminer ce qu'il reste à faire."

Parmi les participants à la réunion, il y avait : Robert Knox du Ministère des Affaires Indiennes, Judy Coté, de l'Association des femmes autochtones, Clarence Chabot de Transport Canada et Sid Drury de Bonavair Ltd., de l'aérodrome d'Ottawa.

STRATEGIE

(suite de la page 1)

presse en tant qu'hôte de l'assemblée, a déclaré aux journalistes que ce comité spécial a aussi pour tâche de coordonner les efforts des organisations Territoriales et Provinciales pour bloquer le rapatriement. Il a cité sa propre organisation en exemple de ce que représente cette coordination.

Il a dit que la FIS devra abandonner ses bureaux de Londres, dès que la FIC arrivera. Parlant au nom de l'organisation provinciale, Sanderson a dit que personne ne trouverait à redire. La FIS veut faire tout ce qu'elle peut pour venir

en aide aux pressions internationales.

Quand on lui a demandé si tout le monde avait accepté de bonne grâce cette coordination, ou si l'idée avait fait l'objet de "brûlants débats" dans l'assemblée, Sanderson a simplement souri et dit : "Il n'y a eu aucune opposition."

Powderface a ajouté que s'il y avait eu des difficultés, c'était avec la "substance" de la stratégie, pour laquelle certaines organisations membres estimaient que leurs points de vue n'avaient pas été minutieusement considérés.

"Nous avons réglé cela." Il a précisé que les organisa-

tions ont fini par réaliser que chacune d'entre elles avait des "différences fondamentales" qui devraient être respectées. Mais, a-t-il conclus, l'opposition au rapatriement a fait l'objet d'un accord unanime.



NOMS INDIENS AU CANADA

ANTIGONISH, N.E. — Deux significations Indiennes : l'une signifie le lieu où les branches ont été arrachées aux arbres par les ours qui cueillent les glands de hêtre, l'autre, rivière poissonneuse.

Une petite expérience

CUT KNIFE, Sask. — Les Indiens de la réserve Little Pine, possèdent maintenant leur propre sous-détachement de la GRC, grâce à une petite expérience dans la province.

Le Surintendant de la subdivision de la GRC à North Battleford, R.H.D. Head a dit que le sous-détachement fait partie d'un projet spécial conçu en consultation avec la Fédération des Indiens du Saskatchewan, le Ministère des Affaires Indiennes, la province et le département du Procureur Général. Ce projet constitue un effort pour rapprocher les services de police, du peuple Indien, a déclaré Head.

Deux agents de la GRC, le gendarme Brian Bellegarde et le gendarme Ernie Cameron, vivront et travailleront dans la réserve, à en-

viron 40 milles à l'ouest de Battleford. Tous deux sont des gendarmes spéciaux Indiens et ils concentreront leur activité policière sur la prévention du crime, plutôt que sur le travail après les méfaits.

Une petite roulotte, complète avec un espace de bureau limité et un lieu d'incarcération à court terme, a été préparée pour servir de quartier général du sous-détachement. Elle est en fonction depuis le début du mois de juin, sous la surveillance directe du détachement de Cut Knife à quelques milles au sud.

Plus tard, au cours de l'année, l'efficacité du projet sera évaluée par les autorités de la GRC, a dit le Surintendant Head. Si c'est une réussite, a-t-il ajouté, d'autres réserves dans le pays auront leur propre sous-détachement de GRC.

Des noms... dans les nouvelles

Le Juge Frank Collier, s'en tenant à la jurisprudence de décisions précédentes, prises par la Cour Suprême du Canada, a débouté la requête de la Bande Musqueam, en intérêts sur les 10 millions de dollars qu'elle avait gagnés contre la Couronne. De plus, Collier a débouté la requête de la Bande pour les coûts du procès qu'elle avait évalué à 300,000 dollars, mais il lui a attribué les coûts légaux qui s'élèvent à 12,000 dollars... Alphonse Metallic, Chef de la réserve de Restigouche au Québec, a déclaré que le genre d'accord sur la pêche au saumon, intervenu entre le gouvernement du Québec et la petite réserve Maria, ne conviendrait pas à sa réserve qui est plus importante. Quatre-vingt p. cent de nos travailleurs sont en chômage, a-t-il dit, "ici il n'y a rien d'autre que la pêche." Pour la Bande Maria, la pêche est la seule source de revenu... Sykes Powderface, vice-président de la Fraternité des Indiens du Canada a déclaré qu'il n'envisage pas de problèmes à collaborer avec les deux groupes qui représentent maintenant les Indiens inscrits du Manitoba. Les deux groupes sont : le Manitoba Keewatinowi Okinakanak Inc., qui compte 23 Chefs nordiques représentant 27,000 membres et la Confédération des Quatres Nations qui compte 38 Chefs représentant 18,000 membres... Frank Johnson, Chef de la Bande Oweekano près de Bella Coola, C.B., dit que le Ministère des Affaires Indiennes utilise des menaces pour obliger la Bande à abandonner un accord que le Ministère ne respecte pas. D'après Johnson, le Ministère menace de supprimer des fonds du gouvernement fédéral, à la fin du mois de septembre, si la Bande ne renégocie pas le document de l'accord de 1979 qui établit les modes de transactions budgétaires et sociales... Sam Tapiatic, Chef de la Bande Chisasibi a dit au représentant personnel du Premier René Lévesque auprès des Autochtones du Québec, qu'il ne sera pas bien accueilli aux cérémonies qui marqueront l'inauguration officielle de la nouvelle ville Cri. Chisasibi a été construite pour remplacer l'agglomération Cri de Fort George qui sera probablement rasée par les courants créés par le projet hydroélectrique de la Baie James. Eric Gourdeau, le directeur de SAGMAI, "s'est invité lui-même", a dit Tapiatic. "Je lui ai dit qu'il ne pourrait pas venir..." Sam Miles, Chef de la réserve Shamattawa, a dit que les barraques en bois où les enfants de la région vont à l'école, seront fermées à cause des conditions dangereuses. Il dit que les appareils de chauffage au mazout dans les barraques, constituent un risque d'incendie. "Ils ne sont pas convenablement entretenus et la fumée qui se dégage dans les salles de classe incommode les professeurs et les élèves..." Brian Veinot, Directeur général des Affaires Indiennes à Winnipeg, a déclaré qu'il n'a pas été informé de la décision de la fermeture des édifices scolaires. Il a dit qu'une demande pour une école de 7 millions de dollars est en instance auprès du Conseil du Trésor qui devrait la considérer à son ordre du jour en septembre. Si la demande est approuvée, ce ne sera pas avant le printemps prochain que l'école pourra être construite...



Mrs. Sarah Lavallee prepares to do some cake cutting during 65th wedding anniversary dinner.

Photo by Howard Bernard

Second award

Lady of honors

By Howard Bernard

Receiving awards is becoming a way of life for Mrs. Sarah Lavallee of the Golden Lake, Ontario, Indian Reserve.

In June 1980, Mrs. Lavallee (or "Granny" as everyone calls her) was awarded an Ontario Order of Good Citizenship Medal and again in June of this year she is among the 63 persons named to the Order of Canada.

The Ontario Medal was established in 1973 to recognize those citizens in the province, who through extraordinary effort, imagination and personal sacrifice, have contributed significantly to the common good.

The Order of Canada (Canada's highest decoration) established in 1967, is a means of recognizing outstanding achievement and honoring those who have given service to Canada, to their fellow citizens, or to humanity at large.

Former New Democratic

Party leader T.C. (Tommy) Douglas; Gerald Bouey, governor of the Bank of Canada; Patrick Watson, television interviewer; author Farley Mowat; and federal deputy minister of justice Roger Tasse were also among the 63 appointed by Governor-General Edward Schreyer to receive the decoration.

Born on the Golden Lake Indian Reserve on April 28, 1895, Sarah Lavallee (nee Aird) is one of eight children. She attended school on the reserve and also in Eganville, about seven miles east of the reserve.

At an early age she became interested in nursing and often assisted her grandmother in the delivery of children to reserve families. This interest blossomed and in 1914 she applied, and was accepted, for nurses training at the Good Samaritan Catholic Hospital in Jersey City, New Jersey. Illness cut short her training and

after six months she returned to her reserve where she was married in 1916.

After only six months as a new bride, her husband, Jim, was shipped overseas as a member of the Canadian Army. After his return in 1918 they settled down to building their home and having a family on the reserve. That family grew to a total of eight children and today the Lavallee's have 43 grandchildren and 30 great-grandchildren.

For over 20 years Mrs. Lavallee was president of the Golden Lake Branch of the Catholic Women's League and also actively involved in the Golden Lake Homemaker's Club. Still not content, she took on the responsibility of looking after the reserve's Catholic church. She cleans the church weekly, looks after the vestments, arranges the flowers and sets up the altar, feeds the visiting priests and looks after various missions.

As well as looking after these chores she also found time to look after the reserve residents and for 10 years was the cook and housekeeper at a duck hunting lodge in Quebec. One of the guests she cooked for during that time was the Duke of Edinburgh, Queen Elizabeth's husband, Prince Philip.

On August 22, 1981, Mr. and Mrs. Lavallee celebrated their 65th wedding anniversary by reaffirming their wedding vows. The next day they held an open-house so that friends and neighbors could drop in "just for a visit." The open-house was followed by a family dinner in the reserve hall.

Mrs. Lavallee, at 86 years young, is as alert and as sharp as a 20-year old. She is still going strong and the vitality and energy she displays in bringing aid and comfort to those in need shows no sign of diminishing.

FIRE TURNS ASIDE

SUMMER BEAVER, Ont. — Being 19 kilometres from a forest fire may not sound too safe, but it was enough of a safety margin to allow residents of this remote native community to come home after two weeks of exile.

The 235 residents were forced to flee July 24 when Geraldton 23, an 18,000 hectare forest fire, threatened the destruction of their homes. On August 5, however, the fire had been 'stagnant' for about a week and the Ontario ministry of Natural Resources began airlifting the residents back home.

Pat Saldana, a spokesman for the federal department of Indian and Northern Affairs in Toronto, said members of his department and the Ontario ministry decided it would be

Just can't wait

By Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Some Indian groups aren't prepared to wait until the National Indian Brotherhood (NIB) reorganizes and becomes more representative of the whole Indian population. They want representation now.

That's the message the NIB got from two separate groups on the first morning of its General Assembly in Saskatoon. Both dissenting groups were frustrated because they were considered official delegates to Indian associations they didn't actually belong to.

Aurelian Gill attended the three-day General Assembly in August as one of the delegates from the Confederation of Indians of Quebec (CIQ), even though he represents neither the aims nor the interests of that organization.

As soon as the Assembly began, however, Gill was on his feet demanding that he be officially recognized as an independent delegate. Otherwise, he said, he wouldn't vote on any resolution presented at the conference because he might be voting against the CIQ. That would take away its voting strength, he said.

Charlie Constant, from northern Manitoba, said he was in a similar boat. He and a

group of other northern Chiefs had broken away from the official Manitoba Indian association, the Four Nations Confederacy (FNC), and formed another group, the Keewatinowe Okimakanuk, in early August. Yet, in order to become delegates and attend the assembly, he and two other northern Chiefs had to borrow seats from the FNC.

Then, pandemonium almost broke loose in the Assembly. Delegates from Ontario wanted to recognize the unofficial delegation so they wouldn't have to put up "with the subjugation and division we had to in Ontario" before the NIB recognized all four of Ontario's Indian organizations. A delegate from Quebec said he wanted the issue settled because he would have to give up his seat in favour of a Chief not affiliated with the CIQ at the Assembly.

It took Lyle Longclaws, the president of the FNC, to solve the problem. He said the unaffiliated delegates had a "legitimate problem" that could only be solved if the FNC and the CIQ decided to allow the delegates to vote their conscience, and maybe vote against the two official organizations.

Otherwise, Longclaws said, the issue would remain a problem and continuously disrupt the Assembly.

Lesson learned

SASKATOON, Sask. — One bad experience proved to be enough of a lesson for the Chiefs of the National Indian Brotherhood (NIB) when they decided to correct their error of Quebec City and allow the majority to rule again.

During the Assembly of First Nations in Quebec in May, the Chiefs adopted a rule that they thought would enable them to express their sovereignty as individual Indian nations. The rule was that any important decision had to be agreed to unanimously or not at all. That way, no one nation had to accept policy forced on it by a majority of the other nations.

Three months later, at the annual NIB General Assembly in Saskatoon, the Chiefs were still smarting from the indecisive ending of the Quebec conference. So, under the leadership of Indian Association of Alberta president Eugene Steinhauer, they changed the consensus rule.

Claiming the rule "wasted time" in Quebec, Steinhauer said "we have some important decisions to make . . . (and) I think if we keep the consensus rule we'll experience a long delay before making them."

Steinhauer then requested that the General Assembly go back to the old decision-making process — majority rules.

Agreement was unanimous.

Le gouvernement indien ...une première

Par Rob Belfry

SASKATOON, Sask. — Avril peut marquer le commencement d'une ère nouvelle pour la politique Indienne, d'après le Vice-président de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC), une ère d'auto-gouvernement national pour les Indiens.

À ce moment là, a déclaré Sykes Powderface, l'Assemblée des Nations d'origine se réunira avec l'Assemblée générale de la FIC pour voter sur un projet de l'avenir de la FIC, qui a été mis sur pied par un conseil spécial des Chefs. Si ce projet, qui est un plan pour la restructuration de l'organisation nationale, destiné à consolider le rôle de Chef dans la politique nationale, est ratifié, on aura franchi la première étape de la réalisation de l'auto-gouvernement.

La prochaine étape, a poursuivi Powderface, sera de dissoindre l'Assemblée générale, et de transférer tous ses pouvoirs à l'Assemblée des Nations d'origine. À partir de là, a-t-il ajouté, les Nations d'origine dirigeront la restructuration de l'organisation nationale.

D'après Bryan Tootoosis, l'un des porte-paroles nommé par la 12ème Assemblée générale annuelle de la FIC qui s'est tenue au mois d'août à Saskatoon, la FIC restructurée essayera de prendre éventuellement le contrôle des agences judiciaires, sociales et d'éducation Indiennes.

"Je ne dis pas que du jour au lendemain, le gouvernement Indien sera là pour tout prendre en main; je pense que nous devons réaliser que nous avons encore besoin de certains de leurs services."

"Au début, nous devrons faire des compromis," a-t-il ajouté.

Le but du nouveau gouvernement Indien sera de chercher les mécanismes convenables qui lui permettront d'assumer le contrôle, des méthodes qui seront acceptables pour les personnes impliquées, a dit Tootoosis.

"C'est le plus grand défi qui se présente à nous aujourd'hui," mais dès à présent, tout repose sur la décision que prendront l'Assemblée des Nations d'origine et l'Assemblée générale, pour ratifier le projet du Conseil des Chefs.

Le Conseil des Chefs a été mandaté pour mettre au point ce projet en décembre 1980, lors de l'Assemblée des Nations d'origine à Ottawa. Sous sa forme actuelle, le projet constitue la seconde tentative du Conseil pour établir une nouvelle structure de la FIC. Le premier projet a été renvoyé, après que l'Assemblée

des Nations d'origine tenue à Québec en mai 1981, ait décidé d'en considérer deux de plus.

Le projet actuel, qui a été présenté lors de l'Assemblée générale de Saskatoon "pour information seulement", d'après Del Riley Président de la FIC, est une combinaison des trois propositions. Sur le plan de la structure, il est presque identique à la FIC.

En schématisant par un diagramme les deux organisations, celle de l'ancienne et de la nouvelle FIC proposée, on constate que les deux structures sont fondamentalement parallèles et que l'organisme le plus important détient le plus de contrôle. De l'extérieur, les deux structures sont deux organismes relativement indépendants qui se reposent sur les organisations pour leur direction. La seule différence réelle entre les deux organisations se situe dans celle qui détient le plus de contrôle.

Dans la FIC actuelle, les organisations provinciales et territoriales (OPT), ou les groupes membres de la FIC, contrôlent la majorité de l'organisation nationale. L'Assemblée générale est constituée de la direction de la FIC (président et vice-président), plus un membre de chaque OPT pour chaque groupe de 5,000 Indiens que l'OPT représente. Le Conseil de direction de la FIC constitue l'autre tiers et il comprend la direction de la FIC plus les présidents de chaque OPT. Le Comité exécutif en dessous du Conseil qui détient l'autorité, est composé de la direction de la FIC et de pas plus de trois membres du Conseil. En dessous de ces éléments, se situe le personnel administratif et de recherche de la FIC. Les 15 membres du Conseil des Anciens et les 36 membres du Conseil des Chefs se situent en dehors de la structure.

La majorité du pouvoir et du contrôle, dans la nouvelle structure proposée, sera cependant confié aux Chefs du Canada. Les deux niveaux les plus élevés, seront par exemple entièrement contrôlés par des Chefs.

L'Assemblée des Nations d'origine, le principal organisme de la nouvelle structure proposée, se composera de tous les Chefs du pays. Sur le plan administratif, cette Assemblée sera presque semblable à la précédente.

Sa tâche principale sera d'identifier et de régler les problèmes en recommandant des mesures correctives, si nécessaire. Les Nations d'origine dirigeront aussi les politiques de toute l'organisation.

Au contraire de l'Assemblée

générale, les Nations d'origine auront cependant la tâche additionnelle de contrôler "les relations fiscales, pour s'assurer de la répartition équitable des ressources financières." Les membres de l'Assemblée devront aussi considérer siéger au 'Parlement' pour des périodes prolongées.

La Confédération des Chefs et des Dirigeants, qui est au second niveau de la structure proposée, constituera ce Parlement. Il sera contrôlé par 36 Chefs : un pour chaque groupe de 5,000 Indiens du pays bien qu'il y aura des exceptions pour les régions qui voudront avoir quelqu'un d'autre qu'un Chef comme représentant.

Le Parlement Indien retiendra les pouvoirs de ses prédecesseurs en tant qu'organisme de pression fédéral, mais il mettra aussi sur pied et contrôlera des Comités permanents.

Tout comme les portefeuilles des Ministères du gouvernement fédéral, ces Comités permanents se verront attribuer des domaines spécifiques de responsabilité qui s'étendent des territoires et des ressources, jusqu'aux finances et à la justice. Un membre de la Confédération se verra attribuer la présidence dans chaque Comité.

Le troisième niveau exécutif, désigné sous le titre de Conseil exécutif conjoint, sera contrôlé par la direction de la FIC et par un membre de chaque OPT. Ce sera un niveau opérationnel, comme son prédecesseur le Comité exécutif, mandaté pour faire les démarches et exécuter les tâches qui lui seront confiées par les tiers ci-dessus.

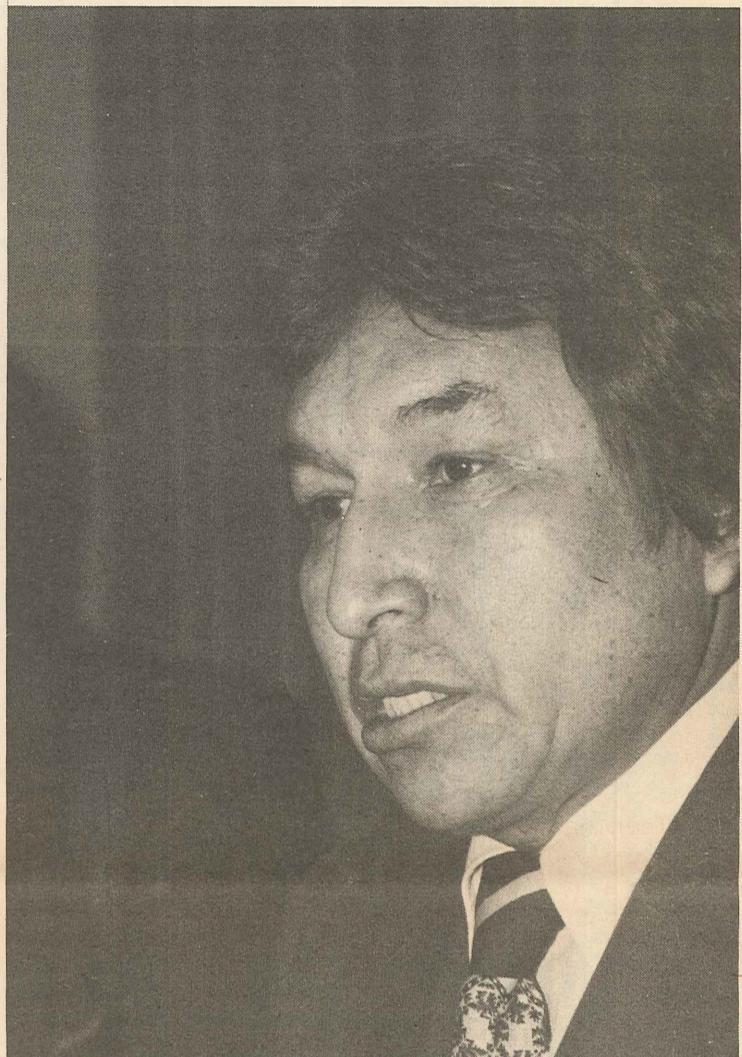
Le dernier niveau sera la branche administrative de cette nouvelle FIC. C'est là que le reste de l'organisation nationale incorporée sera conservée, auquel on fera appel si nécessaire. Sa tâche sera d'aider les trois niveaux supérieurs dans toutes leurs entreprises, ainsi que de participer activement dans la recherche des fonds.

Une fois de plus, deux groupes coifferont l'organisation proposée. Tous deux offriront de l'aide et des conseils lorsque ce sera possible. L'un, le Conseil des Anciens, fournira l'aide et les conseils spirituels, tandis que l'autre, l'OPT pourra offrir l'information de provenance provinciale et offrir de l'aide dans la mise en vigueur des stratégies nationales.

D'après Sol Sanderson, Président de la Fédération des Indiens du Saskatchewan, hôte des trois jours d'Assemblée à Saskatoon, tout cela a

été proposé afin de consolider le rôle des Chefs. Ceci du fait que par le passé, les Chefs ont toujours été ignorés lorsqu'il s'agissait de préoccupations nationales.

Si la nouvelle structure est approuvée en avril, a dit Sanderson, très bientôt "personne ne sera capable de passer outre devant le rôle des Chefs."



**Sykes Powderface
Populations
indiennes**

La Californie est maintenant au premier rang des États, avec la plus grande population indienne des États-Unis, d'après les rapports du Bureau du recensement des É.-U. de 1980.

La Californie compte 201 211 Indiens Américains, Esquimaux et Aléoutes, ce qui la place au premier rang des dix populations indiennes les plus grandes des États-Unis. L'Oklahoma qui était en tête lors du recensement de 1970, est maintenant au second rang avec 169 464 habitants; il est suivi de près par l'Arizona qui en compte 152 857.

Les autres États parmi les dix qui sont en tête sont : Le

Nouveau Mexique, 104 777 h.; la Caroline du Nord, 64 635 h.; l'Alaska 64 047 h.; Washington, 60 771; le Dakota du Sud, 45 101 h.; le Texas, 40 074 h.; et le Michigan, 40 038 h.

L'État qui compte la plus faible population autochtone est le Vermont, avec 984 Indiens.

Les critères du Bureau du recensement définissent les "Indiens, Esquimaux et Aléoutes" comme étant des personnes qui se classifient elles-mêmes comme appartenant à l'une de ces catégories raciales et des personnes qui s'identifient elles-mêmes comme appartenant à une tribu spécifique indienne.

DEVELOPPEMENT (suite de la page 3)

Le processus de consultation et d'évaluation communautaire actuellement en cours, a pour but de déterminer les priorités, les besoins et les désirs de chacune des Bandes. À la suite de ces démarches, un modèle de développement de la société sera proposé au Conseil des Directeurs du CTDO.

Le groupe a également identifié les mécanismes d'exécution possibles pour chacun des

domaines de croissance en puissance. Cela comprends les sociétés Indiennes, comme celle du Programme d'agriculture Indienne du Manitoba, les Ministères provinciaux et fédéraux, y compris le MEIC, le MAIN, le EER et les mécanismes de formation spéciaux de l'ARDA, incluant la formation au travail et la formation à domicile ainsi que les programmes de formation du MEIC.

Dear Editor

Dear Editor:

I read one of the questions on the Canadian census and almost started foaming at the mouth, after I'd had a laugh at the assinine but insulting question "To which ethnic or cultural group did you or your ancestors belong on first coming to this continent?" Inuit — status or registered Indian — non-status Indian — Metis.

Since we native people (our ancestors) came to North America well over 20,000 years ago (I believe, like the late Professor Leakey, that is more like 100,000 years ago), there were no Englishmen in England or Franks in Gaul at that time. The question as worded is a pure insult.

Imagine a question on the British census such as "were your ancestors English when they came to England with William the Conqueror?"

The funny part is that no one's ancestors signed any registration forms so the question is meaningless. As the Metis are mixed of French and Indian ancestry, none of their original ancestors were "Metis" when they "arrived", so the question doesn't make sense for them either.

At least I was glad to see the absence of the derogatory term Eskimo and Inuit correctly in its place.

Mrs. Dealy-Doe-Eyes Maddox
Saint Johnsville, N.Y.

Poet's Corner

I cannot write of blue, blue sky,
With fluffy clouds drifting by,
I cannot write of the sun's warm ray,
Peeping thro' to warm the day
I cannot write of the dazzling bay,
Where winter's ice has gone away,
Where seagulls scream their wild delight,
And crows take up their lazy flight,
No, but I can write of pain and woe,
When husband is too sick to know
That I'll be near to help and pray,
That God will give him back some day
When speech returns and stroke is gone,
Yes, I can tell of deep heart pain
That laid me low but not in vain
God was near and brought to us our loving
family from far and near,
And friends and neighbours with their
prayers have helped us on our way again
For all these gifts from above
Lord, we do thank thee.

Irene Akiwenzie



DIDJA NOTICE ?

In the last issue of Indian News (Vol. 22 no. 5) there were two mistakes and we were wondering if our readers managed to catch at least one of them.

The one you should have caught appeared in the story called 'Sale of Indian art work being probed by RCMP'. The story listed the price of a Chee Chee print as \$9.50. We're sure no one

could purchase it at that price — not even a corner of it, as a matter of fact. The actual price is \$950.

If you caught the second mistake, you can go to the head of your class. We forgot to credit our front page photo to the news service we got it from.

For that we apologize to The Canadian Press (CP) Photo-service.

Notice about Back Issues

Due to costs and storage problems the Indian News does not make back issues available. We are sorry for any inconvenience this policy may cause.

INDIAN COUNTRY NAMES

GASPÉ, QUE. — Probably derived from a Micmac word meaning "the end of Micmac lands in the north." Or, from Caspe, a Spanish community from which Basque fishermen came in the 1400's.

HEAD-SMASHED-IN, ALTA. — Indians lured buffalo over a high cliff here; at the bottom is a 35-foot-high pile of buffalo bones.

MANITOUWADGE, ONT. — Probably derived from an Indian word meaning "mountain of the spirit." A nearby lake bears the same name.

MANIWAKI, QUE. — Algonquin for "Mary's land."

MANYBERRIES, ALTA. — From a Blackfoot word referring to a profusion of Saskatoons and chokecherries.

INDIAN NEWS

Indian News has revised and updated its distribution list. Should you wish to have your name added to this list please complete this form and mail it to The Editor, Indian News, Ottawa, Ontario, K1A 0H4

Name - Nom

Address - adresse

Postal Code - Code postal

Is this a change of address? Yes No No. of Copies required
S'agit-il d'un changement d'adresse? Oui Non Nombre d'exemplaires demandés

FOR POUR	Library Bibliothèque	<input type="checkbox"/>	Individual Particulier	<input type="checkbox"/>	Regional Office Bureau régional	<input type="checkbox"/>
-------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------------

School Ecole	Association	<input type="checkbox"/>	Band Council Conseil de bande	<input type="checkbox"/>	Other Autre	<input type="checkbox"/>
-----------------	-------------	--------------------------	----------------------------------	--------------------------	----------------	--------------------------

Of the two official languages in Indian News, I read the:

English version
La version anglaise

French version
La version française

I am an: indian subscriber
Je suis un: Abonné indien

Non indian subscriber
Abonné non indien

IA 996 (4-78) 7350-21-029-4951



Art Indien et Inuit

OTTAWA, Ont. — Dans une petite chambre de l'Hôtel Chateau Laurier à Ottawa, un homme s'affaire autour d'une table et désigne l'origine des œuvres d'art qui y sont présentées, un phoque, un morse, un chasseur, un oiseau; il annonce : "Port Harrison, Baker Lake, Cape Dorset, Belcher Island . . ."

Ce sont des pièces sculptées dans de la stéatite, de l'ivoire ou de l'argile, dont il vient de déterminer le lieu d'origine.

Cet homme est David Mitchell, un consultant en art Indien et Inuit et évaluateur à temps partiel pour Sotheby Parke-Bernet (Canada) Inc. Mitchell et son adjointe Linda Barr se trouvaient récemment à Ottawa afin d'évaluer et de recueillir des objets d'art, pour la vente aux enchères de Sotheby qui aura lieu en novembre à Toronto.

Bien que Mitchell soit à l'origine de l'installation de Sotheby au Canada il y a 13 ans, et qu'il ait travaillé pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, il dit qu'il en est "encore à sa période d'apprentissage."

Après un bref examen de l'objet qu'il évalue, Mitchell lui attribue une valeur en dollars. Il précise que "quel que soit le prix que je détermine, ce n'est toujours qu'une indication. Nous ne savons réellement pas ce que seront les enchères lors de la vente."

Huit heures durant, les gens ont défilé dans la petite chambre apportant des boîtes, des sacs à provision, des valises, des sacs de toile, des serviettes. Les objets étaient enveloppés dans des serviettes de toilette, du papier d'emballage, de vieux journaux; c'étaient des "petits présents reçus en remerciement", des "cadeaux de Noël," "de petites sculptures qu'on adorait."

D'après Mitchell, l'art Indien et Inuit est relativement récent et Sotheby essaie d'établir un marché au détail. Il ajoute que son travail se situe "dans un domaine très intéressant et plein de défis, car il n'existe aucune publication à ce sujet." Il reconnaît aussi que des erreurs sont commises, mais cela est dû au fait qu'il y a très peu de spécialistes capables d'évaluer les œuvres d'art Indiennes et Inuits.

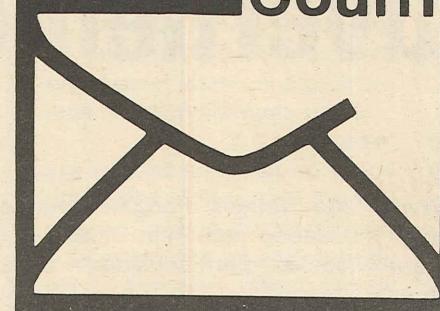
Lorsqu'il effectue une évaluation, Mitchell prend plusieurs facteurs en considération. La valeur estimée est habituellement fondée sur le genre d'œuvres d'art qui ont été en demande lors des ventes aux enchères dans le passé, sur l'âge de l'objet d'art, sur sa complexité et ses qualités esthétiques et artistiques.

Mitchell dit que le travail est intéressant mais éprouvant. "Après un certain temps, vous commencez à voir beaucoup trop d'objets. Si une personne estime que l'évaluation est trop basse ou établie trop hâtivement, nous la refaisons."

Pour les rêveurs qui pensaient que leurs trésors vaudraient beaucoup plus en termes de dollars et qui étaient

(suite à la page 4)

Courrier



Cher Rédacteur :

En lisant le formulaire de recensement Canadien j'ai presque bâillé de rire avec la question ridicule mais insultante : À quel groupe ethnique ou culturel appartenait vos ancêtres, lorsqu'ils sont arrivés sur ce continent ?, Inuit, Indiens inscrits, Indiens non-inscrits, Métis.

Comme les Autochtones (nos ancêtres), sont arrivés en Amérique du Nord il y a plus de 20,000 ans, (et je crois, comme Feu le Professeur Leakey que c'est plutôt 100,000 ans), il n'y avait pas encore d'Anglais en Angleterre, ni de Francs en Gaule à ce moment-là. Telle qu'elle est exprimée, cette question est une insulte.

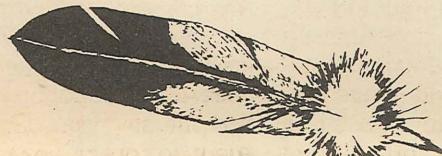
Imaginez une question dans une formule de recensement

Britannique, comme : "D'où venaient vos ancêtres Anglais, lorsqu'ils sont arrivés en Angleterre avec Guillaume le Conquérant ?"

Le côté risible est qu'aucun ancêtre n'avait à l'époque, signé de formule d'inscription, la question n'a donc aucun sens. Comme les Métis ont des ancêtres Français et Indiens mélangés, à l'origine, aucun de leurs ancêtres n'étaient Métis à leur arrivée, donc pour eux aussi, la question n'a aucun sens.

J'ai au moins constaté avec plaisir, l'absence du terme désobligeant Esquimaux; le terme Inuit était bien à sa place.

Mme. Dealy-Doe-Eyes
Maddox
Saint Johnsville, N.Y.



Déjoué de peu

ARDOCH, Ont. — Deux récolteurs commerciaux de riz sauvage, Cliff Zarecki et Steve Richardson ont manqué de peu de franchir un barrage établi par des Indiens pour empêcher la récolte commerciale au Mud Lake.

Zarecki et Richardson croyaient que le chemin qui longe le lac leur offrirait une voie d'accès publique pour transporter leur équipement mécanique de récolte. Après avoir mesuré la distance qui sépare le chemin de la limite des eaux, la police a constaté que l'accès public s'arrêtait à moins d'un mètre du lac.

Appuyant les Indiens et les Métis, les habitants blancs du lac ont refusé aux bateaux des récolteurs, de traverser leurs propriétés.

La protestation de Mud Lake a débuté à la mi-août, lorsque l'on a appris que le Ministère des ressources naturelles avait accordé à la société de Richardson et Zarecki un permis commercial No. 1, pour récolter le riz sauvage.

Harold Perry, un Métis habitant de la région, a déclaré qu'une grosse récolte commerciale dérangerait l'équilibre écologique délicat du lac et éventuellement détruirait la base de culture.

Perry dit que sa grand-mère a participé à l'ensemencement des fonds du Mud Lake, avec

des graines provenant du Rice Lake, près de Peterborough et que c'est le dernier lac de l'Ontario qui n'a pas été attribué à la récolte commerciale.

"Nous ramassons le riz avec nos canoës et en récoltons juste assez pour subvenir à nos besoins dans les temps difficiles," a-t-il dit. "Ils viendraient ici avec une moissonneuse mécanique qui nettoierait le lac en quelques heures."

L'année dernière, la réserve Ojibway d'Aderville a obtenu l'annulation d'une décision du Ministère des Ressources Naturelles, qui accordait un permis de récolter le riz à une société de Perth.

Perry a dit que Richardson et Zarecki "s'apprêtent à gagner 250,000 dollars; le riz sauvage se vend actuellement de 14 à 16 dollars la livre, pour un investissement de un dollar, bien que l'ancien Ministre des ressources naturelles, James Auld, ait assuré les habitants qu'il y aurait un moratoire sur les permis commerciaux, jusqu'en 1983.

Les gens qui partagent la récolte non-commerciale, envisagent d'établir un barrage de canoës et de bateaux sous le pont qui menne à Mud Lake, si Zarecki et Richardson essayent de s'approcher par le Crotch Lake, en passant par la rivière Mississippi.

Petites nouvelles

VANCOUVER, C.B. — La Couronne a décidé de mettre en accusation conjointement, 53 Indiens qui ont occupé le bureau des Affaires Indiennes dans cette ville, car elle ne veut pas que ce procès se transforme en cirque. Les contestataires étaient accusés individuellement, ce qui signifie que le public aurait à faire les frais de 53 procès séparés, grâce à l'aide administrative et juridique.

STANDOFF, Alta. — Le Conseil Tribal Blood a revendiqué 600 kilomètres carrés de territoire au sud de leur réserve, y compris les terres sur lesquelles la ville de Cardston est située. John Munro dit qu'il va demander l'avis du Ministère de la Justice au sujet de cette revendication, ajoutant que la clé de cette démarche est constituée par le nombre d'habitants de la tribu en 1883.

SASKATOON, Sask. — Le Ministre des Affaires Indiennes John Munro a réaffirmé son intention de transférer la résidence des étudiants de Prince Albert, à la Bande Peter Ballantyne, malgré l'engagement qu'il avait pris en mai, de transférer cette propriété au cours de l'été, des "questions politiques" soulevées, seront évaluées par ses collègues du Cabinet en automne et le transfert ne pourra être effectué avant ce moment-là.

THOMPSON, Man. — Le Chef Elija Harper de la Bande Indienne de Red Sucker Lake, se présentera pour un siège à la Législature provinciale, comme candidat Néo-Démocrate dans la nouvelle circonscription de Rupertsland. Cette circonscription comprends Island Lake, God's River, God's Narrows, Oxford House, Thicket Portage, Cross Lake, Norway House et la région est de Lake Winnipeg jusqu'au sud à Little Black River.

ST. REGIS, Ont. — Dans le but de découvrir l'évidence d'empoisonnements par le fluore dans l'île de Cornwall, 1,364 Indiens Mohawks ont été examinés par 40 spécialistes médicaux. Cet examen constitue la seconde phase d'une étude sur la santé de 1,6 millions de dollars, financée par le gouvernement fédéral. Un rapport final sera publié au printemps prochain.

CHIASIBI, Qué. — Le Ministre des Affaires Indiennes a été invité pour l'inauguration de cette nouvelle ville, il y a plusieurs mois. Le jour précédent la cérémonie, son bureau a informé les Cris que le Ministre ne viendrait pas et le Chef Billy Diamond a déclaré : "Comme d'habitude, il (Munro) s'est dégonflé au dernier moment." Diamond a ajouté : "c'est une honte que le Ministre des Affaires Indiennes ne puisse voir ce que les Cris ont réalisé de leur propre initiative avec leurs propres idées."

CAPE BRETON, N.-É. — Dans un règlement de revendication territoriale avec le gouvernement fédéral, la Bande Wagmatcook recevra 1,2 millions de dollars. La Bande a présenté sa revendication au gouvernement en 1973, soutenant que cette partie du territoire original de la réserve, leur a été enlevée d'autorité injustifiée et que leurs intérêts n'ont pas été adéquatement protégés.